

# DENOMBREMENTS DES OISEAUX DES ZONES HUMIDES HIVERNANT EN LOIRE-ATLANTIQUE - JANVIER 2000 -

Synthèse pour WETLANDS - 44 : Jo POURREAU

## Résumé:

Plus de 254 000 oiseaux liés aux zones humides en hiver ont été dénombrés à la mi-janvier 2000 en Loire-Atlantique dans le cadre de l'enquête annuelle de WETLANDS INTERNATIONAL (ex-B.I.R.O.E. = Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau et les Zones Humides). Le réseau WETLANDS-44 était composé cette année d'au moins 96 observateurs de 7 organismes et associations qui ont couvert 93 % des sites élémentaires, certains partiellement pour la superficie ou pour les espèces (laridés notamment).

La prospection a baissé de 5,2 % (uniquement des sites abritant peu d'oiseaux) mais cette baisse est largement compensée par de nombreux petits étangs et marais classés en hors sites qui n'entrent pas dans le pourcentage de prospection. Aussi peut-on considérer que les chiffres de 2000 sont directement comparables à ceux des années précédentes établis depuis 1995. Avec presque 7 000 oiseaux de plus qu'en janvier 1999 (+ 2,8 %) le total de janvier 2000 est le plus élevé depuis que les synthèses départementales existent (1993). Le nombre d'espèces recensées reste fort avec 87. Il n'a pas été tenu compte dans les dénombrements des oiseaux vivants mazoutés recueillis pendant la période des comptages, ce qui explique l'absence de quelques espèces pélagiques.

L'accroissement total est dû à 4 facteurs principaux qui ont influencé la présence des espèces à des degrés divers et parfois de façon paradoxale :

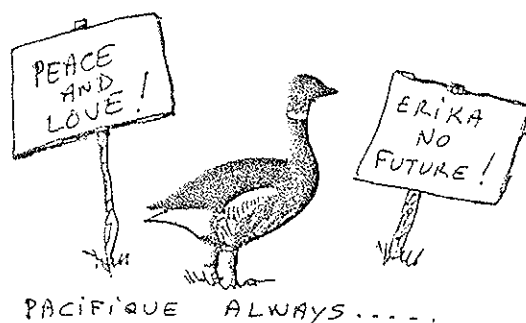
1 - un hiver doux sur l'ensemble de l'Europe de l'Ouest pour la troisième année consécutive, ce qui a certainement un impact important sur la survie des oiseaux et la reproduction, et permet probablement une rémanence de l'hivernage selon un phénomène inverse à celui qui suit une vague de froid.

2 - la marée noire de l'Erika qui a provoqué un repli dans les terres de nombreux oiseaux côtiers touchés et un rapprochement de la côte pour des oiseaux marins habituellement trop au large pour être dénombrés.

3 - accentuant le point précédent, les 2 grandes tempêtes de Noël ont délocalisé bon nombre d'oiseaux vers l'intérieur, d'autant plus qu'ils étaient affaiblis par le mazout. Le phénomène est particulièrement net pour les laridés.

4 - la fermeture de la chasse pendant toute la période des comptages a permis, en plus d'un nombre moins important d'oiseaux tués, à beaucoup de secteurs retrouvant le calme de révéler leur potentiel d'accueil alors qu'à cette saison ils sont habituellement déserts, et à certaines espèces de se montrer moins discrètes qu'à l'accoutumée.

21 espèces n'occupent qu'un site et 9 plus de la moitié des sites prospectés, 25 sont représentées par moins de 10 individus et 7 par plus de 10 000. Pour la première fois depuis 1993 apparaît dans le WI de janvier l'ibis falcinelle



Nombre d'espèces

Nombre d'oiseaux

1995	1996	1997	1998	1999	2000	GROUPES	1995	1996	1997	1998	1999	2000
9	9	8	9	8	8	Plongeurs, Grèbes, Cormorans	3 907	3 661	2 121	3 191	2 891	3 031
8	9	8	8	8	9	Grands échassiers	3 014	2 724	1 096	2 493	3 417	3 427
22	23	28	27	29	27	Oies, Cygnes, Canards	55 742	52 174	39 132	45 112	54 388	56 831
3	3	3	4	3	3	Râles, Foulques	6 491	7 359	5 045	7 078	12 239	22 406
21	22	24	23	23	23	Limicoles	80 182	97 931	40 098	97 774	91 428	109 086
11	10	9	13	9	10	Goélands, Mouettes, Sternes	74 119	76 531	47 871	69 516	82 523	59 092
3	3	3	5	8	6	Rapaces	324	393	170	548	563	491
4	1	2	6	1	1	Divers	7	2	3	40	3	3
81	80	85	95	89	87	TOTAUX	223 786	240 775	135 536	225 752	247 452	254 371

TABLEAU n°1 : Nombre d'espèces et nombre d'oiseaux par groupe de 1995 à 2000.

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Nombre de sites élémentaires prospectés:	29	39	54 *	57 *	55 *	56 *	56 *	53 *
Nombre d'observateurs:	35+	50+	58+	58+	55+	69+	77+	96+

TABLEAU n° 2 : Evolution annuelle de la prospection

\*(sur les 57 décrits)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Presqu'île Guérandaise	31 127	67 382	80 468	79 530	56 018	73 520	72 103	65 874
Etangs du Nord	8 973	8 242	18 437	38 909	5 552	25 539	27 343	28 213
Loire Amont	7 546	10 304	30 960	26 760	13 839	18 138	42 814	51 693
Loire Aval	25 254	24 490	37 272	38 072	38 668	34 573	30 883	31 169
Sud-Loire	-----	18 850	26 955	28 610	18 728	30 988	20 065	30 477
Lac de Grand-Lieu	12 165	14 719	29 694	28 894	2 737	42 994	54 244	46 945
TOTAUX:	85 065	143 987	223 786	240 775	135 536	225 752	247 452	254 371

TABLEAU n° 3 : Nombres d'oiseaux comptés par site fonctionnel de 1993 à 2000.

## I : REMERCIEMENTS

Cette synthèse départementale est le fruit du travail de terrain d'au moins 96 ornithologues, bénévoles ou professionnels, qui ont effectué les dénombrements et nous ont transmis le résultat de leurs observations. Qu'ils soient ici vivement remerciés de leur participation, ainsi que les associations ou organismes qu'ils représentent.

F. BAUDET (ONC), M. BAUGE, L. BAUZA, A. BERNARD, P. BERNIER, P. BERTHELOT, G. BERTIAU, M. BESLOU, A. BLANCHER, J.P. BODEREAU, D. BODIN, P.E. BONNEAU, P. BORET (SNPN), D. BOUCHAREL, G. BOURLES, J. BOURLES, A. BOUTIN, L. BRUTINOT, P. CAHIER, J.P. CAPITAIN, J. CAPP, F. CHEVILLIET, T. COCHETEUX, D. CROLLEAU, M. DAMIEN (PNRB), S. DIXNEUF (ONC), C. DOUGE, J.L. DOURIN, G. DRENO, L. DROUILLET (ONC), J.F. DUFLAND, H. DUGUE, A. FLECHAIS, M. FLECHAIS, F. GABILLARD, O. GEFFRAY, A. GENTRIC, C. GENTRIC, J. GERNIGON, S. GIRAUDET, R. GOMES, A. GOUZIEU (CSGBM), Groupe Aigrettes, Groupe Littoral, Groupe Presqu'île, Groupe Nantes Nord, Groupe Sud Loire, G. GUEDON, H. GUENNEC, J. GUIHENEUF (CSGBM), M. GUILLEMAIN, P. GURLIAT, J.P. HALGAND (CSGBM), S. HAMON, D. HAREL, P. HARIVEL, J. HEDIN (PNRB), B. ISAAC, Y. JAFREZIK, M. KEROUEDAN, J. LE BAIL, M. LEGENDRE, S. LERAY, J.P. LEROUX, L. LOISTRON, R. MAHEO, D. MAILLARD, Ma. MAILLARD, Mi. MAILLARD, W. MAILLARD, D.MARECHAL, J. MARQUIS (ONC), J.P. MEROT, M. MEZIERES, P. MONNIER, D. MONTFORT, G. MOPIN, M. MOYON (PNRB), X. MOYON, A. NEAU, M. PENEAU, J. PERROCHEAU, D. PILVIN (ONC), G. PITON, F. POTIRON, J. POURREAU, D. RABOIN, M. RACINEUX, T. RADIGOIS, A. RAMBAUD, P. RAMBAUD, S. REEBER (SNPN), Y. RICHARD-GRICAUD, P. ROUDIER, J. SEBASTIEN, C. SORIN, A. TENDRON, A. TROFFIGUE, H. VENDEUIL, O. VANNUCCI, C. VUILLEMOT, B. WIELFAERT.

Il peut y avoir des oublis si tous les noms des observateurs n'ont pas été inscrits sur les fiches d'enquête.

Données complémentaires d'après les fiches d'observations LPO-44 de F. COLZA, F. DORTEL, J. CHARPENTIER, S. DULAU, P. EMERIAUD, D. GRANDIERE et D. LACOURPAILLE.

Association L'Hirondelle

P.N.R.B. : Parc Naturel Régional de Brière

C.S.G.B.M. : Commission Syndicale de Grande Brière Mottière

O.N.C. : Office National de la Chasse

S.N.P.N. : Société Nationale de Protection de la Nature

CPN des Landes

L.P.O. - 44 : Ligue pour la Protection des Oiseaux - Délégation de Loire-Atlantique

et avec le concours efficace et sympathique de la S.N.S.M. de PENESTIN pour la prospection de l'île Dumet.

## II : LISTE DES SITES ELEMENTAIRES AVEC LEURS OBSERVATEURS, ET NIVEAU DE PROSPECTION

CT = Comptage Total CP = Comptage Partiel  
(espèces ou superficie) NC = Non Compté

Cette liste des sites fonctionnels et de leurs sites élémentaires est celle qui fait référence pour les comptages. Pour des raisons simples de prospection et pour éviter des confusions, une liste de sous-unités est donnée pour certains sites élémentaires. Les observateurs qui le désirent peuvent recevoir la carte des secteurs qui les intéressent, avec la délimitation des sites.

Le département est divisé en 6 sites fonctionnels : Presqu'île guérandaise, Etangs du Nord, Loire Amont de Nantes, Loire Aval de Nantes, Sud Loire, Lac de Grand-Lieu.

A l'intérieur d'un site fonctionnel certains comptages ne sont pas rattachés à un site élémentaire et sont classés hors sites : il s'agit en général de bandes de vanneaux et pluviers dorés rencontrés en dehors des zones humides, mais également de sites nouvellement prospectés et qui n'ont pas été décrits (en général des petits étangs et marais qui n'apportent pas de bouleversements dans les comptages globaux).

### PRESQU'ÎLE GUERANDAISE :

Coordination J. POURREAU

A : Ile Dumet : J. BOURLES, J.L. DOURIN, Y. JAFFREZIK, J. POURREAU, J. SEBASTIEN, A. TROFFIGUE - CT

B : Traict de Mesquer et côte jusqu'à La Turballe : A. BLANCHER, F. GABILLARD, B. ISAAC, R. MAHEO, J. POURREAU, M. RACINEUX, A. TROFFIGUE, Groupe Aigrettes - CT

B1: Marais de Pompas et d'Arbourg

- B2 : Marais salants du Mès  
 B3 : Pont-Mahé et Traict du Mès  
 B4 : Merquel au Castelli  
 B5 : Castelli à La Turballe  
**C : Traicts du Croisic et Marais salants de Guérande** : G. BERTIAU, J. BOURLES, L. BRUTINOT, J.P. CAPITAINE, T. COCHETEUX, G. DRENO, A. FLECHAIS, M. FLECHAIS, O. GEFFRAY, A. GENTRIC, C. GENTRIC, G. GUEDON, H. GUENNEC, S. HAMON, B. ISAAC, L. LOISTRON, M. MAILLARD, D. MARECHAL, G. MOPIN, J. PERROCHEAU, J. POURREAU, D. RABOIN, Y. RICHARD-GRICAUT, P. ROUDIER, A. TROFFIGUE, H. VENDREUIL, B. WIELFAERT, Groupe Aigrettes - CT  
 C1 : Baie de Pen Bron  
 C2 : Traicts du Croisic  
 C3 : Marais salants de Guérande  
**D : Côte de St-Nazaire au Croisic** : O. GEFFRAY, G. GUEDON, M. MAILLARD, D. RABOIN, A. TROFFIGUE - CT  
 D1 : Côte sauvage  
 D2 : Baie de La Baule  
 D3 : Côte et Port de St-Nazaire  
**E : Îlots de La Baule** : J. POURREAU - CP (dortoirs non comptés, mazoutage)  
**F : Etangs de St-Nazaire** : D. MAILLARD, M. MAILLARD, J. POURREAU - CT  
 F1 : Parc Paysager  
 F2 : Bassins de Guindreff  
 F3 : Etang du Bois Joalland  
 F4 : Etangs de Cran  
**G : Etangs de Sandun et autres en presqu'île** : P. BERNIER, T. CAPP, J.L. DOURIN, H. DUGUE, D. HAREL, P. HARIVEL, D. MONTFORT, J. POURREAU, D. RABOIN, A. RAMBAUD, P. RAMBAUD - CT  
 G1 : Etangs du golf de St-Denac / St-André-des-Eaux  
 G2 : Etangs de Sandun / Guérande  
 G3 : Lagunage d'Herbignac  
 G4 : Etang du Pont de Fer / Assérac  
 G5 : Etangs de la Bretèche / Missillac  
 G6 : Lac de la Roche Hervé / Missillac  
 G7 : Etang du Gué-aux-Biches / St-Gildas-des-Bois  
 G8 : Forêt de la Madeleine / Ste-Reine-de-Bretagne  
Autres sites prospectés : Etangs privés / Assérac, Rézac / La Baule, Kercabus - Cardinal - Kerbiniou - Beaulieu - Bas Lipour / Guérande, Réservoirs de la Gassun - Lagunage 2 / Herbignac, Meslon - Trévigal / Mesquer, Etang de la Foi - Regaudais - Baronie - Perno - Rollieux - Platanes - Chauvelière / Missillac  
**H : Grande Brière - Réserves** : M. DAMIEN (PNRB), J. GUIHENEUF (CSGBM), A. GOUZIEN (CSGBM), J.P. HALGAND (CSGBM), J. HEDIN (PNRB), M. MOYON (PNRB) - CT  
 H1 : Réserve du Nord  
 H2 : Réserve des Grands Charreaux  
 H3 : Parc Animalier  
**I : Grande Brière - Hors réserves** : B. ISAAC, J. POURREAU, A. RAMBAUD, P. RAMBAUD, A. TROFFIGUE, Equipe CSGBM-PNRB - CP  
 I1 : Marais du Gué  
 I2 : Grande Brière Mottière  
**J : Est Brière - Boulaie - Donges** : D. MONTFORT, T. RADIGOIS, A. TENDRON, C. VUILLEMOT - CP  
 J1 : Marais de la Boulaie (du Brivet à La Chapelle-des-Marais)  
 J2 : Bas Brivet (du Brivet à Montoir-de-Bretagne)  
 J3 : Marais du Moyen Brivet (de Pontchâteau à la Guesne)  
 J4 : Marais de la Davelais  
 J5 : Marais de la Morandais  
 J6 : Marais de Pingliao et de l'Hirondelle  
 J7 : Marais de Sem  
**K : Marais du Haut-Brivet** : D. MONTFORT, X. MOYON - CT  
**ETANGS DU NORD** :  
 Coordination J.F. DUFLAND  
 Equipe : M. BAUGE, D. BODIN, D. BOUCHARREL, P. CAHIER, F. CHEVILLIET, J.F. DUFLAND, R. GOMES, J.P. LEROUX, J.P. MEROT, P. MONNIER.  
 1 : Etang de Clégreuc / Vay - CT  
 2 : Etang de la Hunaudière / Sion-les-Mines - CT  
 3 : Etang de Gruellau / Tréffieux -CT  
 4 : Lac de Murin / Massérac - CP  
 5 : Etang du Chêne-au-Borgne / Châteaubriant - CT  
 6 : Etang de la Blisière / Juigné-des-Moutiers -CT  
 7 : Etangs de Chahin et Fenderie / St-Aubin-des-Châteaux - CT  
 8 : Etang de Deil / Châteaubriant - CT  
 9 : Etang du Pin / Le Pin - CT  
 10 : Etang et Réservoir de Vioreau / Joué-sur-Erdre - CT  
 11 : Etang de la Provostière / Riaillé - CT  
 12 : Etang de la Poitevineière / Riaillé - CT  
 13 : Forêt Pavée (Etang Neuf) / Moisdon-la-Rivière - CT  
 14 : Etang de la Motte-Glain / La Chapelle-Glain - CT  
 15 : Etang de la Bourlière / La Chapelle-Glain - CT  
 16 : Etang et Marais de la Courbetière / St-Aubin-des-Châteaux - CP  
 17 : Etang de Beaumont / Issé - CT  
 18 : Etang de la Renoulière / Pierric - NC  
 19 : Etang de Bout-de-Bois / Héric - CT  
 20 : Etang de la Roche / Marsac-sur-Don - NC  
 21 : Etang Aumée / Fégréac - CT  
 22 : Prairies inondables de Massérac - CP  
 ND : Les étangs Mainguais-Reboursière / Rougé et l'étang de la Tripardais / St-Vincent-des-Landes n'ont pas été décrits, n'accueillant que très rarement des oiseaux. - NC  
 Autres sites : Etang du Haut-Tesdan / Auessac - CT  
 Canal de Fégréac à Guenrouet - CP  
 Prairies et Pordor / Auessac - CT  
 Prairies / Fégréac - CP  
 Prairies d'Auessac à Guémené - CP  
 Prairies / St-Nicolas-de-Redon - CP  
 Plan d'eau / Plessé - CT  
 Butte des Minières / Guémené - CT  
**LOIRE AMONT** :  
 Coordination C. DOUGE  
 1 : Loire Amont de Nantes au Fresne-sur-Loire : J. LE BAIL - CP  
 2 : Grand Prée de Varades : CP  
 3 : Marais de Grée : P. BERTHELOT, C. DOUGE, - CP  
 4 : Marais de Goulaine : F. POTIRON- CP  
 5 : Mazerolle - Petit-Mars : G. BOURLES, J.P. LEROUX, A. NEAU - CP  
 5A : Plaines de la Poupinière  
 5B : Plaines de Mazerolles  
 5C : Marais endigué  
 6 : Erdre de Nantes à Sucé-sur-Erdre : M. KEROUEDAN, A. NEAU - CT

Autres sites : Lac / St-Julien-de-Concelles :  
 F. POTI-RON - CT  
 Etang du Charbonneau / Carquefou :  
 A. NEAU - CT

**LOIRE AVAL :**

Coordination P. GURLIAT

- 1 : Lac de Beaulieu à Couëron : A. BOUTIN, P. GURLIAT, M. LEGENDRE - CT
- 2 : Prairies de Couëron et St-Etienne-de-Montluc : M. BESLOU - CT
- 3 : Réserves des Baracons et Fluviale : F. BAUDET (ONC) - CT
- 4 : Réserve du Massereau : F. BAUDET (ONC), L. DROUILLET (ONC) - CT
- 5 : Iles Nord de la Martinière (hors Massereau) : F. BAUDET (ONC), L. DROUILLET (ONC) - CP
- 6 : Prairies et Marais de Donges-Est à Cordemais : A. TENDRON - CT
- 7 : Réserve Maritime de l'Estuaire: F. BAUDET (ONC), S. DIXNEUF (ONC), J. MARQUIS (ONC), D. PILVIN (ONC), J. POURREAU - CP
- 8 : Prairies de Montoir et Liberge : J. BOURLES - CT

**SUD LOIRE :**

Coordination : M. PENEAU

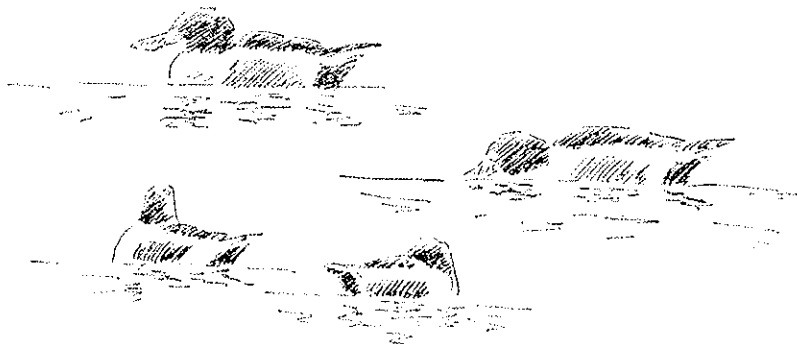
- 1 : Côte de Préfailles à Bourgneuf : A. BERNARD, Mi. MAILLARD, M. PENEAU - CT
- 2 : Côte de Préfailles à St-Brévin: S. GIRAUDET, Mi. MAILLARD - CT
- 3 : Marais de Machecoul et Bourgneuf : D. CROLEAU, M. PENEAU - CT
- 4 : Marais de Giguenais à St-Père : NC
- 5 : Marais de Vue et de l'Acheneau : L. BAUZA, J.P. BODEREAU, P.E. BONNEAU, J. GERNIGON, G. PITON - CP

- 5A : Prairie de Tenue
  - 5B : Prairie de Buzay
  - 5C : Marais de Vue
  - 5D : Marais de l'Acheneau
  - 5E : Etangs de Briord
  - 5F : Marais du Tenu / Ste-Pazanne
  - 6 : Etangs de Pornic et St-Michel : Mi. MAILLARD - CT
  - 6A : Etang du Val St-Martin
  - 6B : Etang du Gros Caillou
  - 6C : Etang des Gâtineaux
  - 7 : Bords de Sèvre et Maine, Clisson : W. MAILLARD, O. VANNUCCI - CP
  - 8 : Marais de Haute-Perche / Chauvé : NC
- Hors sites : Les cinq coins / St-Philbert-de-Grand-Lieu , Grand Marchais - Bel Air - Lac des Vallées / Vieilleville, La Barre / St-Lumine-de-Coutais, Jubinière / Remouillé, Genestois / Montbert : M. PENEAU - CT  
 Lagunage / Les Moutiers, Etang / St-Viaud : A. BERNARD, Mi. MAILLARD - CT

**LAC DE GRAND-LIEU :** P. BORET (SNPN), S. REEBER (SNPN), C. SORIN - CT

	Prospection des sites élémentaires			Total
	CT	CP	NC	
Presqu'île guérandaise	8	3	-	= 11
Etangs du Nord	17	4	2	= 23
Loire Amont	1	5	-	= 6
Loire Aval	6	2	-	= 8
Sud Loire	4	2	2	= 8
Lac de Grand-Lieu	1	-	-	= 1
Total	37	16	4	= 57
%	64,9	28,1	7	

Tableau n°4 : Niveau de prospection en 2000.



*Lac de Grand-Lieu  
 26/Jan*

**III : CONDITIONS D'OBSERVATION ET METEOROLOGIE**

L'enquête était fixée aux 15 et 16 janvier, avec possibilité de commencer dès le 8 et de poursuivre jusqu'au 23.

Les conditions particulières de l'hiver sont rappelées en première page (résumé). Les conditions d'observation ont été en règle générale favorables mais les comptages ont parfois été rendus difficiles par la grande dispersion des oiseaux dans les marais et par le manque de disponibilité de nombreux observateurs occupés par les suites de la marée noire.

IV: BILANS GLOBAUX - TOTAUX PAR SITES FONCTIONNELS :

Janvier 2000		LOIRE-ATLANTIQUE					
Espèce	Total	PRESQU'ILE	ETANGS du NORD	LOIRE AMONT	LOIRE AVAL	SUD LOIRE	GRAND-LIEU
Plongeon imbrin	4	2					2
Plongeon arctique	2	2					
Plongeon catmarin	15	12	2	1			
Plongeon sp	9	9					
<b>Total Plongeurs</b>	<b>30</b>						
Grèbe castagneux	134	48	14	1	5	10	56
Grèbe huppé	677	97	312	29	6	23	210
Grèbe à cou noir	79	49					30
Grèbe sp	2					2	
<b>Total Grèbes</b>	<b>922</b>						
Grand Cormoran	2 102	543	260	694	241	44	320
Cormoran huppé	7	7					
<b>Total Cormorans</b>	<b>2 109</b>						
Héron cendré	621	260	73	33	74	131	50
Grande Aigrette	36	1	2		1	5	27
Aigrette garzette	2 258	1 705	5		297	250	1
Aigrette garde-bœuf	92			2	31	44	15
Butor étoilé	3	1	2				
Cigogne blanche	5	2			2	1	
Ibis falcinelle	1						1
Ibis sacré	359	307			22	30	
Spatule blanche	52	52					
<b>Total Echassiers</b>	<b>3 427</b>						
Oie cendrée	498	70			369	8	51
Bernache de Richardson	3	3					
Bernache nonnette	3	3					
Bernache cravant	2 809	2 791				18	
Bernache du Pacifique	1	1					
Cygne tuberculé	107	10	5	32	1	47	12
Cygne noir	8						8
Tadorne casarca	1	1					
Tadorne de Belon	3 289	2 211	2	6	873	193	4
Canard mandarin	55			55			
Canard siffleur	4 338	404	179	725	1 128	260	1 642
Canard chipeau	1 735	508	9	79	190		949
Sarcelle d'hiver	17 940	2 928	316	1 608	8 782	1 121	3 185
Canard colvert	10 105	1 597	1 275	1 517	1 997	557	3 162
Canard pilet	1 253	192	14	95	844	20	88
Canard souchet	8 979	2 330	84	36	531	119	5 879
Canard sp	12			12			
Fuligule milouin	4 799	125	262	1 127	6	44	3 235
Fuligule nyroca	1						1
Fuligule morillon	404	81	60	8	2	11	242
Fuligule milouinan	208	38	1			167	2
Eider à duvet	22	22					
Macreuse noire	171	142				28	1
Garrot à oeil d'or	11						11
Harle piette	4						4
Harle huppé	19	18				1	
Harle bièvre	1		1				
Erismature rousse	55						55
<b>Total Anatidés</b>	<b>56 831</b>						

Janvier 2000		LOIRE-ATLANTIQUE					
Espèce	Total	PRESQU'ÎLE	ETANGS du NORD	LOIRE AMONT	LOIRE AVAL	SUD LOIRE	GRAND-LIEU
Râle d'eau	52	15	3	32	1		1
Poule d'eau	912	311	30	178	15	377	1
Foulque macroule	21 442	2 123	1 910	2 759	1 533	1 121	11 996
<b>Total Rallidés</b>	<b>22 406</b>						
Huïtrier-pie	2 924	2 161			565	198	
Avocette	3 197	1 534			678	985	
Vanneau huppé	53 825	6 268	6 056	29 500	4 566	7 295	140
Pluvier doré	5 747	211	2 019	3 000	517		
Pluvier argenté	1 202	687			315	200	
Grand Gravelot	757	445			2	310	
Barge à queue noire	972	700			72	200	
Barge rousse	295	270			11	14	
Courlis cendré	618	314		6	243	55	
Chevalier arlequin	13	13					
Chevalier gambette	76	76					
Chevalier culblanc	104	58	1		6	39	
Chevalier guignette	13	7			5		1
Chevalier sp.	1					1	
Combattant varié	10	10					
Tournepierre	1 205	1 193				12	
Bécasse des bois	6		3		2	1	
Bécassine des marais	1 529	784	401	124	3	17	200
Bécassine sourde	1	1					
Bécasseau maubèche	19	19					
Bécasseau sanderling	97	56			3	38	
Bécasseau minute	59	54			5		
Bécasseau violet	70	70					
Bécasseau variable	36 350	15 344	60		6 440	14 506	
<b>Total Limicoles</b>	<b>109 090</b>						
Goéland cendré	895	260				35	600
Goéland argenté	11 788	10 313	355	300	67	353	400
Goéland leucophaée	10	1		7	1		1
Goéland brun	3 110	60	1 733	600	3	14	700
Goéland marin	80	75		1	3	1	
Mouette mélanocéphale	1	1					
Mouette rieuse	43 155	5 631	12 711	9 102	682	1 529	13 500
Mouette pygmée	4						4
Mouette tridactyle	3	3					
Laridés sp.	45		45				
Sterne caugek	1	1					
<b>Total Laridés-Sternidés</b>	<b>59 092</b>						
Pygargue à queue blanche	1						1
Busard des roseaux	466	221	8	22	26	39	150
Busard St-Martin	12	6		2	1	1	2
Faucon émerillon	4	3					1
Faucon pèlerin	7	1			2		4
Hibou des marais	1					1	
<b>Total Rapaces</b>	<b>491</b>						
Guillemot de Troïl	3	2				1	
<b>TOTAL</b>	<b>254 371</b>						
Total par site fonctionnel		<b>65 874</b>	<b>28 213</b>	<b>51 693</b>	<b>31 169</b>	<b>30 477</b>	<b>46 945</b>
Nombre d'espèces	87	74	33	31	47	48	45

## V : ANALYSE SPECIFIQUE

Pour chaque espèce est donné le total compté en 2000 avec rappel des quatre années précédentes. Quand un chiffre est mis entre parenthèses c'est qu'il représente une sous-estimation manifeste pour une ou plusieurs raisons :

- \* prospection insuffisante en superficie de biotope favorable à l'espèce.
- \* désintérêt des observateurs pour l'espèce.
- \* espèces difficiles à recenser de par leur discrétion même en hiver (Butor, etc..).
- \* comptage raté pour différentes raisons

Les principaux sites dans le département sont mentionnés pour chaque espèce, en général les 3 premiers.

La lettre R indique que le site a atteint en janvier 1999 le Niveau d'Importance Internationale défini par la Convention de Ramsar (le site héberge 1 % des effectifs connus d'une espèce et / ou d'une population biogéographique, en l'occurrence le Nord-Ouest de l'Europe). Ce critère est pris dans Scott et Rose (1996) pour les anatidés sauf l'Eider, Mahéo (1992) pour les limicoles côtiers, Rose et Scott (1994) pour toutes les autres espèces.

La lettre N indique que le site a atteint en janvier 1999 le Niveau d'Importance Nationale (le site héberge 1 % des effectifs français de l'espèce en janvier). Critère d'après l'Estimation des populations d'oiseaux d'eau hivernant en France (Mahéo, 1999) pour les grèbes, cormorans, anatidés, foulque, limicoles côtiers, laridés et sternes. Il a été déduit de Yeatman-Berthelot (1991) pour les plongeurs, grands échassiers et limicoles non-côtiers.

### A : PLONGEURS, GREBES ET CORMORANS :

Paradoxalement, le total des plongeurs (30) est le plus fort depuis le début des synthèses départementales en 1993 mais cela est dû en grande partie à de très bonnes conditions d'observation en allant de Pénestin à l'île Dumet. Très touchés par la marée noire, quelques dizaines trouvés morts ou amenés vivants au Centre de soins de l'ENV de Nantes, les plongeurs qui ont été observés étaient en grande majorité souillés par le fioul. Pour ces espèces l'impact réel pourra être évalué lors du prochain comptage WI de janvier 2001.

**Plongeur imbrin (*Gavia immer*)** R = 50, N = 1  
2000 : 4 1999 : 7 1998 : 8 1997 : 2 1996 : 8

Un total presque habituel avec 2 individus au lac de Grand-Lieu et 2 près de l'île Dumet, chacun des deux sites conservant son critère N d'importance nationale.

**Plongeur arctique (*Gavia arctica*)** R = 1 200, N = 2  
2000 : 2 1999 : 0 1998 : 1 1997 : 0 1996 : 3

Retour de l'espèce, "poussée" par la marée noire, avec un individu à l'île Dumet et un autre entre St-Nazaire et Le Croisic.

**Plongeur catmarin (*Gavia stellata*)** R = 750, N = 2  
2000 : 15 1999 : 2 1998 : 0 1997 : 21 1996 : 2

Presque tous les individus observés étaient mazoutés, aussi bien les 12 autour de la presqu'île guérandaise que les 3 qui se sont réfugiés dans l'intérieur à l'étang Aumée, sur le canal de Fégréac à Guéméné et sur la Loire en amont de Nantes. L'île Dumet, la côte de Merquel à La Turballe et celle de St-Nazaire au Croisic sont trois sites d'importance nationale N.

### Plongeurs indéterminés (*Gavia sp*)

2000 : 9 1999 : 0 1998 : 1 1997 : 0 1996 : 4

Un individu entre Le Croisic et St-Nazaire, les 8 autres près de l'île Dumet, tous à trop grande distance pour être déterminés de façon certaine.

**Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)** R = ?, N = 60  
2000 : 134 1999 : (90) 1998 : (64) 1997 : (33)  
1996 : (71)

Total record depuis 1993 pour le nombre d'individus et le nombre de sites occupés (16). Le plus grand intérêt porté à l'espèce par les observateurs n'est pas la seule explication. En effet l'oiseau est discret, relativement farouche et sensible aux dérangements. La période prolongée sans chasse lui a certainement permis de se montrer plus qu'à l'accoutumée sur de nombreux plans d'eau. Le lac de Grand-Lieu en accueille au moins 56 (proche du critère N), le Traict de Mesquer 29 (principalement dans l'étier au fond du Traict) et les Traicts du Croisic - marais salants de Guérande 11.

**Grèbe jougris (*Podiceps grisegena*)** R = 330, N = 1  
2000 : 0 (1 en 1994 et 1998).

Si l'espèce avait eu l'idée de revenir cet hiver, ce n'aurait pas été une bonne idée...

**Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)** R = 600 ?, N = 330  
2000 : 677 1999 : 649 1998 : 880 1997 : 212  
1996 : 767

Effectif relativement stable, malgré les pertes dues à l'Erika, avec un recentrage sur les plans d'eau intérieurs, certainement sous le double effet des tempêtes et de la marée noire. Comme d'habitude le lac de Grand-Lieu est le meilleur site, parmi les 36 occupés, avec 210 individus, suivi de l'étang de Vioreau avec 67 qui dépasse cette fois les étangs de la presqu'île (39). 312 pour l'ensemble des Étangs du Nord, soit juste 100 de plus que l'hiver précédent.

**Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*)** R = ?, N = 4  
2000 : 0 1999 : 4 1998 : 8 1997 : 3 1996 : 6

Les quelques hivernants habituels ont sans doute disparu dans le fioul.

### Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*)

R = 1 000, N = 130  
2000 : 79 1999 : 153 1998 : 110 1997 : 148 1996 : 70

Une grande "claque" pour le meilleur site d'hivernage, les Traicts du Croisic, qui est passé de 108 à 31 en relation directe avec la marée noire. Le Traict de Mesquer s'en sort mieux avec 14 individus, surtout dans l'étier en fond de Traict, alors que l'espèce a disparu de la côte de St-Nazaire au Croisic (18 en 99). Un phénomène de repli vers l'intérieur est noté avec 30 oiseaux au lac de Grand-Lieu et pour la première fois en 8 ans 4 en Grande Brière.

Des morts mazoutés ont été trouvés régulièrement jusqu'en avril de Mesquer au Croisic, ce qui augure mal de l'avenir de l'espèce en presqu'île guérandaise.



**Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*)**

R = 1 200, N = 730

	Dortoirs	Remontée des effectifs (tempêtes ? reproduction 1999 ? plus grande méfiance face aux destructions ?) mais baisse très nette des comptages aux dortoirs qui peut s'expliquer par deux raisons complémentaires : de nouveaux dortoirs (suite aux dérangements de la chasse) jusqu'alors non découverts, et une déstabilisation complète des dortoirs côtiers suite à la marée noire (seulement 15 comptés à l'île Dumet). Dans ces conditions les chiffres indiqués ne sont pas totalement fiables, une bonne partie des oiseaux comptés de jour n'ayant pas été rattachés à un dortoir. Il n'est pas impossible par ailleurs que certains oiseaux aient augmenté la distance entre dortoir et site d'alimentation, auquel cas ils auraient été comptés deux fois et le total général en serait surévalué.
2000 : 2 102	1 388	
1999 : 1 977	1 807	
1998 : 2 078	1 798	
1997 : 1 689	1 511	
1996 : 2 673	2 623	
Loire amont de Nantes :	414	(3 dortoirs)
Lac de Grand-Lieu :	320	
Mazerolle - Petit-Mars :	280	
Réserve du Massereau :	163	

**Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*)**

R = 2 500, N = ?

2000 : 7 1999 : (9) 1998 : (31) 1997 : (13) 1996 : 57  
Le total n'est cette fois malheureusement pas sous-estimé : 2 à l'île Dumet et 5 entre Merquel et La Turballe. L'espèce a payé un très lourd tribut à la marée noire. Déjà la reproduction n'était plus que possible sur la seule colonie du département, à l'île Dumet, suite à l'insécurité permanente provoquée par les renards (4 actuellement) lâchés volontairement par des "inconscients", pour ne pas dire pire. Et tant que le Conservatoire de l'Espace Littoral, propriétaire de l'île, ne sortira pas de sa léthargie pour régler le problème il y a peu de chances de voir revenir le Cormoran huppé sur ce site en limite de son aire de répartition, d'autant plus que toute la population du Sud Bretagne a énormément souffert de l'Erika et n'est sans doute pas prête à recoloniser les sites excentrés. Si tout se passe pour le mieux, on peut espérer un retour dans 5 à 10 ans.

**B: GRANDS ECHASSIERS****Héron cendré (*Ardea cinerea*) R = 4 500, N = 500**

2000 : 621 1999 : 621 1998 : 531 1997 : 263 1996 : 341

Le même total qu'en 99 avec 46 sites occupés (7 de plus), sans doute en raison de l'absence des dérangements dus à la chasse. Très net en presque-île.

Grande Brière - Hors réserves :	72
Marais de Machecoul et Bourgneuf :	63
Lac de Grand-Lieu :	50+
Marais de Vue et de l'Acheneau :	49
Traits du Croisic et marais salants de Guérande :	48

**Grande Aigrette (*Egretta alba*) R = ?, N = 1**

2000 : 36 1999 : 23 1998 : 14 1997 : 2 1996 : 1  
Croissance continue et bien sûr nouveau record. 7 sites occupés qui obtiennent tous le critère N, lequel devrait très probablement être révisé à la hausse. Les 27 individus au lac de Grand-Lieu sont probablement des oiseaux locaux, auxquels on peut rattacher les 5 notés en Sud Loire.

**Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) R = 800, N = 100 ?**

	Dortoirs	La lente remontée des effectifs se poursuit après la vague de froid de 1997, sans cependant atteindre le record de 1995 (2 547). Une partie a certainement disparu vers l'intérieur avec les tempêtes de décembre (renforcement du dortoir du Massereau par exemple) et quelques unes ont souffert du mazout sur la côte. Des aigrettes mazoutées ont même été observées en Brière.
2000 : 2 258	2 237	
1999 : 2 228	2 052	
1998 : 1 594	1 471	
1997 : (550)	(522)	
1996 : 2 237	2 027	

Marais de Guérande :	1 326 (R)	(3 dortoirs)
Marais de Mesquer :	364 (N)	
Réserve du Massereau :	297 (N)	
Marais de Machecoul et Bourgneuf :	250 (N)	

**Héron garde-boeuf (*Bubulcus ibis*) R = 2 400, N = 5**

2000 : 92 1999 : 37 1998 : 59 1997 : 0 1996 : 43  
7 sites sont occupés, tous localisés sur la Loire et en Sud Loire. Le chiffre record indique une bonne santé de la population qui progresse en tant que nicheur à Grand-Lieu et ailleurs dans le département. Les 15 individus des marais de Vue et de l'Acheneau ne sont pas inclus dans le total, ils se rapportent probablement à ceux comptés à Grand-Lieu ou au Massereau. A noter 2 individus sur la Loire en amont de Nantes, ce qui est peu fréquent.

Réserve du Massereau :	31 (N)	Dortoir
Marais de Machecoul et Bourgneuf :	23 (N)	
St-Lumine-de-Coutais / La Barre :	21 (N)	Hors site
Lac de Grand-Lieu :	15 (N)	
Marais de Vue et de l'Acheneau :	(15) (N)	

**Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) R = ?, N = ?**

2000 : (3) 1999 : (4) 1998 : (3) 1997 : (4) 1996 : (4)  
Toujours aussi difficile à détecter en hiver. 1 dans les marais salants de Guérande et 2 traditionnels à l'étang de Clégreuc / Vay.

**Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*) R = 1 500, N = 1**

L'espèce n'a pas été contactée en hiver depuis 1996 (1).

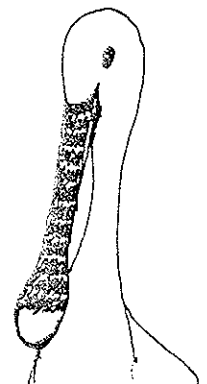
**Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) R = ?, N = 1**

2000 : 5 1999 : 2 1998 : 5 1997 : 3 1996 : 2  
Hivernage habituel de 2 individus à Cuneix / St-Nazaire, mais ce ne sont pas les nicheurs du site (bagues couleur). 2 dans les prairies de Couéron et 1 dans les marais de Machecoul et Bourgneuf mais sans savoir s'il peut s'agir de nicheurs locaux. Chacun des 3 sites obtient le critère N d'importance nationale.

**Spatule blanche (*Platalea leucorodia*) R = 30, N = 1**

2000 : 52 1999 : 24 1998 : 3 1997 : 6 1996 : 4

Plus du doublement de l'effectif hivernal. Avec 43 les marais salants de Guérande dépassent largement le critère R d'importance internationale, alors que les marais non salants de Mesquer, profitant de la fermeture de la chasse, conservent avec 9 oiseaux le critère N d'importance nationale. Cette augmentation est due sans doute en grande partie à la succession d'hivers doux mais peut-être aussi à la proximité des deux colonies de reproduction en Brière. Seul le baguage couleur





pourrait permettre de le savoir mais il n'a pas été autorisé. La science avance lentement...

**Ibis sacré** (*Threskiornis aethiopicus*) R = ?, N = ?  
2000 : 359 1999 : 478 1998 : 284 1997 : 267  
1996 : 91

Aucune mortalité anormale n'a été constatée et c'est le troisième hiver doux où la survie est logiquement bonne. La baisse de 120 oiseaux n'est qu'un artefact dû à un défaut de prospection, probablement dû lui-même à une modification des habitudes de l'espèce. Une dizaine d'individus seulement dans les marais de Mesquer (contre 141 en 99), disparition du dortoir d'Herbignac : tous ces oiseaux sont peut-être restés cette fois dans le Morbihan proche. D'autre part, la découverte début mars en Est-Brière d'un gros dortoir (200 ?) sur un site de reproduction peut laisser penser que celui-ci s'est constitué beaucoup plus tôt en saison, peut-être dès janvier. Pour de nombreux grands échassiers, le rapprochement de la colonie est d'autant plus précoce que celle-ci prend de l'âge. Est-ce aussi le cas pour l'ibis sacré ?

Marais de Guérande :	252 Dortoir
Grande Brière - Hors réserves :	45 Dortoir
De Préfaïlles à Bourgneuf :	30 Dortoir
Réserve du Massereau :	22 Dortoir

**Ibis falcinelle** (*Plegadis falcinellus*) R = 140, N = 1  
2000 : 1

Une grande nouveauté. Pour la première fois un individu a hiverné en Loire-Atlantique, au lac de Grand-Lieu (N), bientôt rejoint par 2 autres après l'enquête mais sans reproduction au printemps (uniquement des immatures). Espèce à surveiller attentivement.

**Grue cendrée** (*Grus grus*) R = 700, N = ?  
Pas d'hivernant depuis l'oiseau de 1997 sur l'Erdre.

#### C : OIES, CYGNES ET CANARDS

Le total de 56 831 dépasse de plus d'un millier d'oiseaux le record de 1995 des anatidés. Il est très probable qu'il s'agisse de la conjonction de divers facteurs : succession d'hivers doux et période de fermeture de la chasse (moins de tués bien sûr mais aussi moindres dérangements qui permettent aux oiseaux de se montrer plus et d'occuper des marais habituellement désertés en hiver). Les marais de l'Est-Brière - Boulaie - Donges sont un bel exemple de cette réappropriation de l'espace, de même que ceux de Mazerolle - Petit-Mars et le Marais Breton.

**Oie des moissons** (*Anser fabalis*) R = 800, N = 25  
Pas de nouvelle apparition de l'espèce (2 en 1998).

**Oie rieuse** (*Anser albifrons*) R = 6 000, N = 2  
2000 : 0 1999 : 1 1998 : 0 1997 : 2 1996 : 0  
Pas de nouvelle apparition de l'espèce.

**Oie cendrée** (*Anser anser*) R = 2 000, N = 45  
2000 : 498 1999 : 590 1998 : 628 1997 : 448  
1996 : 496

Seuls 6 sites sont occupés alors qu'on aurait pu s'attendre à beaucoup plus en l'absence de vague de froid et de chasse. Mais justement dans ces circonstances les oies peuvent occuper plus facilement des territoires hors sites humides (prairies) et passer inaperçues.

Réserve maritime de l'Estuaire :	308 (N)
Grande Brière - Réserves :	70 (N)

Lac de Grand-Lieu :	51 (N)
De Donges-Est à Cordemais :	44

**Bernache du Canada** (*Branta canadensis*) R = ?, N = 2  
2000 : 0 1999 : 0 1998 : 0 1997 : 9 1996 : 4  
Pas d'observation cet hiver. Cependant, voir ci-dessous.

**Bernache du Canada de Richardson ou Bernache de Richardson** (*Branta canadensis hutchinsii* ou *Branta hutchinsii*)  
2000 : 3 1999 : 4 1998 : 4

Sans doute les mêmes oiseaux, sur le même site que les deux années précédentes dans le Parc animalier de Grande Brière. L'origine reste inconnue. Cette sous-espèce, ou espèce selon les auteurs, est rarement détenue en captivité.

**Bernache nonnette** (*Branta leucopsis*) R = 1760, N = 1  
2000 : 3 1999 : 3 1998 : 0 1997 : 5

3 individus dans les Réserves de Grande Brière. Pas d'information sur la présence de bagues pouvant prouver une origine de captivité, cependant l'absence de vague de froid incline à penser qu'il ne s'agit pas d'oiseaux vraiment sauvages. La nonnette "semi-domestique" de Bréca (depuis février 1998) n'a pas été "vérifiée" mais elle était présente avant et après l'enquête.

**Bernache cravant** (*Branta bernicla*)

R = 3 000, N = 1 030  
2000 : 2 809 1999 : 3 211 1998 : 3 318 1997 : 2 375  
1996 : 2 620

Une baisse de plus de 400 oiseaux alors que le total aurait dû logiquement augmenter après la bonne reproduction de 1999 (27,7 % de jeunes observés en novembre). Le total français de janvier étant supérieur de 11 500 à celui de janvier 99, il y a probablement eu une délocalisation partielle des oiseaux suite à la marée noire. Dans les troupes de Bernaches cravantes observées, de 50 à 80 % des oiseaux étaient mazoutés mais paradoxalement presque aucune n'a été capturée ou trouvée morte. Dans certains cas pourtant le pronostic paraissait particulièrement défavorable (oiseaux entièrement maculés et s'envolant à moins de 5 mètres). Étrangement aucun oiseau n'a été détecté dans l'intérieur des terres, par contre un groupe d'une trentaine d'individus mazoutés s'est longtemps cantonné dans les chaumes au pied du coteau guérandais.

Traits du Croisic - marais salants

de Guérande :	1 950 (N)
Pont-Mahé - Mesquer à La Turballe :	785
Île Dumet :	35
Préfaïlles à St-Brévin :	18

**Bernache cravant du Pacifique** (*Branta bernicla nigricans*) R = ?, N = 1  
2000 : 1 1999 : 2

Le seul individu présent, dans les Traits du Croisic (N), était mazouté.

Aucun **Cygne sauvage** (*Cygnus cygnus*) R = 400, N = 1, ni **Cygne de Bewick** (*Cygnus columbianus*) R = 170, N = 1, n'a été observé, ce qui est tout à fait normal par hiver doux. Un de chaque avait été observé en janvier 1997.

**Cygne tuberculé** (*Cygnus olor*) R = 2 100, N = 53  
2000 : 107 1999 : 87 1998 : 55 1997 : 22 1996 : 30  
13 sites occupés, l'effectif des hivernants continue à croître pour atteindre un nouveau record. Le Marais

Breton reprend sa première place (moins de "bavures" ? moins de collisions dans les lignes électriques ?). Il y a certainement une forte influence de l'extension de la reproduction dans le département, l'espèce étant très sédentaire se retrouve naturellement plus nombreuse lors des saisons suivantes.

Marais de Machecoul et Bourgneuf :	47
Marais de Mazerolle - Petit-Mars :	25
Lac de Grand-Lieu :	12
Grande Brière - Hors réserves :	7

**Cygne noir** (*Cygnus atratus*) R = ?, N = ?  
2000 : 8 1999 : 2

La troupe a hiverné sur le lac de Grand-Lieu où pour la première fois la reproduction à l'état sauvage a été constatée au printemps de 1999.

**Tadorne casarca** (*Tadoma ferruginea*) R = ?, N = ?  
2000 : 1 1999 : 1 1998 : 1 1997 : 1

Toujours le même oiseau depuis mars 1996 à l'étang du Bois Joalland à St-Nazaire. Issu de captivité.

**Tadorne de Belon** (*Tadoma tadoma*)

R = 3 000, N = 472

2000 : 3 289 1999 : 4 768 1998 : 5 329 1997 : 6 008  
1996 : 5 715

Le plus faible effectif en 8 ans (excepté 1994 avec 3 265). Résultat sans doute dû à deux facteurs principaux : une mauvaise reproduction en 1999 et le troisième hiver doux consécutif n'incitant pas les oiseaux nordiques à descendre vers la façade atlantique. On ne peut cependant pas exclure une possible délocalisation suite à la marée noire (moins de nourriture disponible). Bien que très côtière, l'espèce a été très peu touchée par la catastrophe : presque aucun mort ou capturé, faible pourcentage d'oiseaux salés. Fuite devant le mazout ou suite des tempêtes, 714 oiseaux ont été comptés en eau douce, soit 21,7 % du total contre 4,6 % en janvier 1999. Traicts du Croisic et m. salants de Guérande : 1 780 (N)  
Réserve maritime de l'Estuaire : 703 (N)  
Traict de Mesquer et côte jusqu'à La Turballe : 240  
Marais de Machecoul et Bourgneuf : 176  
Grande Brière - Hors réserves : 117

**Canard siffleur** (*Anas penelope*) R = 12 500, N = 420  
2000 : 4 338 1999 : 4 024 1998 : 2 341 1997 : 4 743  
1996 : 4 296

Encore un effectif fort malgré la succession d'hivers doux. 19 sites sont occupés, les deux premiers ayant perdu une partie de leurs oiseaux au profit de nombreux marais exploités à l'occasion inhabituelle de la fermeture de la chasse.

Lac de Grand-Lieu :	1 642 (N)
Réserve maritime de l'Estuaire :	920 (N)
Mazerolle - Petit-Mars :	365
Marais de Grée :	360
Marais de Vue et l'Acheneau :	259

**Canard chipecau** (*Anas strepera*) R = 300, N = 180  
2000 : 1 735 1999 : 994 1998 : 828 1997 : 124  
1996 : 677

Augmentation de 83 % par rapport à 1999 qui était déjà l'année record. Il faut y voir probablement la double influence de la fermeture de la chasse et de la rémanence de l'hivernage d'hiver doux, mais ces explications ne sont pas suffisantes à elles seules. L'accroissement de la population européenne est également un élément fondamental.

Lac de Grand-Lieu :	949 (R)
Grande Brière - Réserves :	500 (R)

Réserve du Massereau : 153  
Marais de Mazerolle - Petit-Mars : 72

**Sarcelle d'hiver** (*Anas crecca*) R = 4 000, N = 870  
2000 : 17 940 1999 : 16 120 1998 : 15 206  
1997 : 6 044 1996 : 17 643

Total record depuis 8 ans. 27 sites sont occupés. Succession d'hivers doux et chasse fermée expliquent probablement cette très bonne présence de la Sarcelle d'hiver. 7 sites atteignent le critère N d'importance nationale, ce qui est exceptionnel, et l'un d'entre eux, la réserve du Massereau, dépasse comme d'habitude le critère R d'importance internationale.

Réserve du Massereau :	6 590 (R)
Lac de Grand-Lieu :	3 185 (N)
Grande Brière - Réserves :	2 658 (N)
Marais de Mazerolle - Petit-Mars :	1 530 (N)
Réserve maritime de l'Estuaire :	1 210 (N)
Marais de Machecoul et Bourgneuf :	1 100 (N)
Réserve des Baracons :	978 (N)

**Canard colvert** (*Anas platyrhynchos*)

R = 50 000, N = 2 000

2000 : 10 105 1999 : 9 961 1998 : 9 601  
1997 : 13 139 1996 : 8 991

Stabilité de l'effectif avec un nombre de sites occupés moins important (44). Le colvert n'a pas profité de la fermeture de la chasse pour étendre son domaine. Malgré la marée noire, la remise en mer autour de l'île Dumet s'est maintenue (210 individus). Pratiquement aucun n'a été trouvé mazouté, mort ou capturé. Comme d'habitude il n'a pas été fait de différence entre les lâchés, les semi-domestiques et les vrais sauvages, tous se mélangeant bien sur certains sites, notamment urbains.

Lac de Grand-Lieu :	3 162 (N)
Mazerolle - Petit-Mars :	1 143
Réserve maritime de l'Estuaire :	1 080
Réserve du Massereau :	621
Grande Brière - Réserves :	455

**Canard pilet** (*Anas acuta*) R = 600, N = 130  
2000 : 1 253 1999 : 1 552 1998 : 738 1997 : 1 327  
1996 : 1 473

Effectif moyen avec occupation des sites habituels. Le principal site est en augmentation et conserve le critère R d'importance internationale, par contre les autres sont tous en baisse et aucun n'atteint plus le critère N d'importance nationale.

Réserve maritime de l'Estuaire :	826 (R)
Lac de Grand-Lieu :	88
Marais de Mazerolle - Petit-Mars :	92
Traicts du Croisic :	79
Est-Brière - Boulaie - Donges :	72

**Canard souchet** (*Anas clypeata*) R = 400, N = 230  
2000 : 8 979 1999 : 5 906 1998 : 3 971 1997 : 885  
1996 : 6 508

Effectif proche du record de 1995 (9 261). Cet afflux est à mettre en parallèle avec ceux du chipecau et de la sarcelle, pour les mêmes raisons probables.

Lac de Grand-Lieu :	5 879 (R)
Grande Brière - Réserves :	1 815 (R)
Grande Brière - Hors réserves :	325 (N)
Réserve maritime de l'Estuaire :	318 (N)
Est-Brière - Boulaie - Donges :	183
Réserve du Massereau :	176

**Sarcelle d'été** (*Anas querquedula*) R = 2 000, N = 1  
2000 : 0 1999 : 0 1998 : 2

**Nette rousse (*Netta rufina*)** R = 250, N = 25  
2000 : 0 1999 : 1

**Fuligule milouin (*Aythya ferina*)** R = 3 500, N = 820  
2000 : 4 799 1999 : 5 957 1998 : 1 734 1997 : 2 387  
1996 : 2 376

La baisse de plus de 1 150 individus par rapport à 1999 a surtout affecté le principal site, le lac de Grand-Lieu, qui perd son critère d'importance internationale.

Lac de Grand-Lieu : 3 235 ( N )  
Marais de Mazerolle - Petit-Mars : 826 ( N )  
Marais de Grée : 300  
Etang de Sandun et autres en presqu'île : 100

**Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*)** R = 500, N = 1  
2000 : 1 1999 : 1 1998 : 1

Pour le troisième hiver consécutif, présence d'un oiseau au lac de Grand-Lieu ( N ), peut-être toujours le même.

**Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)** R = 10 000, N = 610  
2000 : 404 1999 : 580 1998 : 311 1997 : 624  
1996 : 298

Effectif moyen pour cette espèce qui reste marginale dans le département. La moindre variation au lac de Grand-Lieu influe fortement sur le total général.

Lac de Grand-Lieu : 242  
Etangs de St-Nazaire : 72  
Etang du Chêne-au-Borgne / Châteaubriant : 18

**Fuligule milouinan (*Aythya marila*)** R = 3 100, N = 30  
2000 : 208 1999 : 252 1998 : 2 1997 : 4 1996 : 6

L'espèce a été durement touchée par la marée noire et de nombreux oiseaux mazoutés se sont repliés en eau douce, souvent pour se faire plomber avant la fermeture beaucoup trop tardive de la chasse, et après la réouverture qui n'aurait pas dû avoir lieu. La survie de la faune est passée comme souvent après d'autres considérations... Pour la seconde fois la côte du Sud Loire accueille une troupe importante.

De Préfailles à St-Brévin : 154 ( N )  
De Merquel à La Turballe : 15  
Marais de Machecoul et Bourgneuf : 13

**Eider à duvet (*Somateria mollissima*)** R = 30 000, N = 30  
2000 : 22 1999 : (176) 1998 : 530 1997 : 569  
1996 : 712

Triste bilan pour cette espèce où au moins 300 ont été trouvés morts mazoutés ou capturés sans beaucoup d'espoir d'en sauver. Tous ceux observés l'ont été autour de la Presqu'île et presque tous étaient souillés par le mazout. Il y en eut encore de nombreux capturés après l'enquête. La population hivernante habituelle, 5 à 700 autour des îlots de La Baule et 25 à 50 de Merquel à La Turballe, a été quasiment éradiquée.

Île Dumet : 11  
De Merquel à La Turballe : 5  
De St-Nazaire au Croisic : 5

**Macreuse noire (*Melanitta nigra*)** R = 16 000, N = 500  
2000 : 171 1999 : 264 1998 : 393 1997 : 108  
1996 : 172

Avec plus de 5 % des victimes de l'Erika sur la côte atlantique, la Macreuse noire a beaucoup souffert. Le total relativement bon en 2000 cache mal que la plupart des oiseaux observés étaient souillés par le mazout. Il faut s'attendre à une baisse pour l'année à venir, d'autant plus que de nombreux cadavres ont été trouvés longtemps après l'enquête.

De Merquel à La Turballe : 105  
De Préfailles à St-Brévin : 27

Traicts du Croisic - M.S. de Guérande : 21  
Îlots de La Baule : 15

**Macreuse brune (*Melanitta fusca*)** R = 10 000, N = 35  
2000 : 0 1999 : 0 1998 : 4 1997 : 2 1996 : 8

L'espèce reste anecdotique en hivernage dans le département et l'Erika ne l'a certainement pas aidée. Aucune observation cette année.

**Harelda boréale (*Clangula hyemalis*)** R=20 000, N=1  
2000 : 0 1999 : 1 1998, 97, 96 : 0 1995 : 2

L'espèce a eu bien raison de ne pas venir chez nous cet hiver...

**Garrot à oeil d'or (*Bucephala clangula*)** R=3 000, N = 30  
2000 : 11 1999 : 24 1998 : 3 1997 : 27 1996 : 6

Tous à Grand-Lieu. Aucun en zone côtière ni sur les Etangs du Nord comme on en a l'habitude. Le faible total correspond bien à un hiver doux.

**Harle piette (*Mergus albellus*)** R = 250, N = 3  
2000 : 4 1999 : 7 1998 : 1 1997 : 22 1996 : 20

Effectif normal pour un hiver doux. Comme l'hiver précédent, tous les oiseaux se trouvent sur le lac de Grand-Lieu (N).

**Harle huppé (*Mergus serrator*)** R = 1 250, N = 41  
2000 : 19 1999 : 49 1998 : 45 1997 : 115 1996 : 73

Avec le troisième hiver doux consécutif, l'effectif ne pouvait être élevé mais l'Erika est passé par là et le nombre de Harles huppés a fortement chuté. Ceux observés étaient le plus souvent mazoutés et des cadavres seront retrouvés sur les plages jusqu'en avril, ce qui augure mal de l'hivernage suivant. 11 dans les Traicts du Croisic - Marais salants de Guérande et 6 de Mesquer à La Turballe.

**Harle bièvre (*Mergus merganser*)** R = 2 000, N = 12  
2000 : 1 1999 : 0 1998 : 2 1997 : 35 1996 : 4

Retour d'un individu sur les Etangs du Nord, sur Beaumont à Issé. Effectif normal par hiver doux.

**Erismature rousse (*Oxyura jamaicensis*)** R = ?, N = ?  
2000 : 55 1999 : 45 1998 : 22 1997 : 5 1996 : 35

Nouvelle progression et nouveau record, à mettre en relation probablement avec la reproduction prouvée en 1999 au lac de Grand-Lieu, où se trouvaient tous les hivernants.

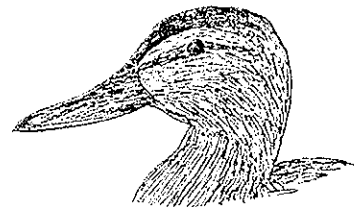
**Canard mandarin (*Aix galericulata*)** R = ?, N = ?  
2000 : 55 1999 : 46 1998 : 36 1997 : 83 1996 : 5

Effectif probablement sous-estimé sur l'Erdre, seul site, où l'espèce est difficile à dénombrer. Sans doute une stabilité au fil des ans pour cette espèce férale.

**Canards indéterminés**

2000 : 12  
1999 : 48 1998 : 4

Sur un site de Loire Amont.



**D : RÂLES ET FOULQUES**

**Râle d'eau (*Rallus aquaticus*)** R = ?, N = ?  
2000 : (52) 1999 : (16) 1998 : (21) 1997 : (13)

1996 : (10)

Un effort certain porté sur l'espèce en même temps que la tranquillité des sites (fermeture de la chasse)

expliquent cette progression étonnante. 17 sont notés dans le marais de Goulaine et 15 dans ceux de Mazerolle - Petit-Mars, 7 en Est-Brière - Boulaie - Donges et 6 en Grande Brière - Hors réserves. Il est possible également qu'il y ait une influence de la succession d'hivers doux dans la survie de l'espèce.

**Marouette ponctuée (*Porzana porzana*)** R = ?, N = ?  
L'observation hivernale de l'espèce (1 en 1998), voire aux autres saisons, relève le plus souvent du coup de chance, hormis l'audition du chant printanier.

**Poule d'eau (*Gallinula chloropus*)** R = ?, N = ?  
2000 : 912 1999 : 534 1998 : 448 1997 : 597  
1996 : 378

27 sites occupés (record) pour un effectif lui aussi record. Conjonction de 3 hivers doux (survie), de la tranquillité des sites sans chasse, et peut-être d'une meilleure attention des observateurs. Un effort serait à porter sans doute sur Grand-Lieu et les Etangs du Nord, mais aussi sur toutes les mares et ruisseaux hors sites, pour augmenter encore fortement le total.

Marais de Machecoul et Bourgneuf :	282
Erdre de Nantes à Sucé :	116
Etangs de Sandun et autres :	110
Grande Brière - Hors réserves :	103

**Foulque macroule (*Fulica atra*)** R = 15 000, N = 2 000  
2000 : 21 442 1999 : 11 689 1998 : 6 608  
1997 : 4 435 1996 : 6 971

Incontestablement la fermeture de la chasse est la cause principale de ce presque doublement des effectifs, peu par le moindre prélèvement et beaucoup par la tranquillité retrouvée qui permet aux oiseaux plus confiants de sortir des roseaux où ils sont habituellement difficilement comptables à cette saison. Le phénomène est particulièrement net à Grand-Lieu (de 5 000 à 12 000) mais aussi en Est-Brière - Boulaie - Donges (de 22 à 395) ou en Grande Brière - Hors réserves (de 28 à 1 132), en même temps qu'il baisse en Grande Brière - Réserves de 900 à 180.

Lac de Grand-Lieu :	11 996 (N)
Mazerolle - Petit-Mars :	1 500
Réserve du Massereau :	1 289
Grande Brière - Hors réserves.:	1 132.
Marais de Machecoul et Bourgneuf :	874

#### E : LIMICOLES

109 090 limicoles dans le département à la mi-janvier 2000, c'est le record absolu depuis 1993, presque uniquement dû à un afflux exceptionnel de Bécasseaux variables et dans une moindre mesure de Grands Gravelots, Pluviers argentés et Barges à queue noire. Pour tous ces limicoles côtiers il est difficile de faire la part de l'influence relative des tempêtes, de l'Erika et de la succession d'hivers doux. Ils constituent moins de 0,1 % des mazoutés capturés ou trouvés morts sur l'ensemble de la façade atlantique, cependant de 30 à 70 % selon les troupes observées étaient souillées. Contrairement aux oiseaux nageurs touchés par le fioul, les limicoles mazoutés n'ont pas perdu leurs capacités de vol et exceptionnellement quelques individus étaient complètement englués.

Les limicoles de l'intérieur bénéficient du troisième hiver doux (rémanence et meilleure survie hivernale ?) : le Pluvier doré comme la Bécassine des marais et le Vanneau huppé est un peu faible, mais quelques grands rassemblements ont pu passer inaperçus (exploitation

de secteurs inhabituels à l'occasion de la fermeture de la chasse), et étrangement les Courlis cendrés de l'intérieur sont quasiment absents, peut-être pour les mêmes raisons.

#### Huitrier pie (*Haematopus ostralegus*)

R = 9 000, N = 445  
2000 : 2 924 1999 : 4 079 1998 : 3 581  
1997 : 3 268 1996 : 3 052

Tous les sites sont en baisse à l'exception de la Réserve maritime de l'Estuaire, moins touchée que les autres par la marée noire et qui acquiert le critère N d'importance nationale. Il est probable que ce repli partiel s'explique en partie par une meilleure accessibilité à la nourriture. D'autre part une partie des oiseaux s'est sans doute réfugiée dans des régions indemnes de mazout. Beaucoup étaient souillés parmi ceux qui sont restés. La présence de mazout ne semblait pas représenter un danger direct pour les huitriers des Traicts puisqu'ils ont continué à utiliser comme reposoir les rochers englués de la pointe du Croisic.

Traicts du Croisic :	1 590 (N)
Réserve maritime de l'Estuaire :	565 (N)
De St-Nazaire au Croisic :	360 (N)
incluant ceux des îlots de La Baule	
De Mesquer à La Turballe :	210
De Préfailles à Bourgneuf :	110

#### Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*)

R = 700, N = 177  
2000 : 3 197 1999 : 2 344 1998 : 2 314  
1997 : (3 243) 1996 : 3 401

L'augmentation de l'effectif par rapport à 1999 est un artefact dû à la présence inhabituelle d'une troupe importante dans la partie Loire-Atlantique de la Baie de Bourgneuf, les oiseaux étant "délocalisés" par la présence nombreuse des dépollueurs sur la plus grande partie du site. Ceci explique également la présence de 35 oiseaux à l'intérieur dans les marais de Machecoul et Bourgneuf. Si l'on fait abstraction de ce phénomène particulier, l'effectif global est stable. Une faible proportion des avocettes était souillée par le mazout.

Traicts du Croisic :	1 100 (R)
De Préfailles à Bourgneuf :	950 (R)
Réserve maritime de l'Estuaire :	678 (N)
Traict de Mesquer :	434 (N)

#### Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) R = ?, N = 20 000 ?

2000 : 53 825 1999 : 56 572 1998 : 70 027  
1997 : 11 613 1996 : 65 392

L'augmentation de 9 000 oiseaux sur les 3 sites de Loire Amont ne compense pas la baisse constatée sur presque tous les sites de Sud Loire, Loire Aval, Etangs du Nord et Presqu'île guérandaise. Logiquement l'effectif aurait dû croître à l'occasion du 3ème hiver doux consécutif. Il n'est pas impossible qu'en l'absence de chasse l'espèce ait profité de territoires jusqu'alors inexploités et que des troupes n'aient pas été détectées en dehors des zones humides. Impression renforcée par la baisse de 33 à 28 du nombre de sites traditionnels occupés.

Loire amont de Nantes au Fresne :	16 500
Marais de Grée :	8 000
Mazerolle - Petit-Mars :	5 000
Marais de Vue et l'Acheneau :	3 450
Etang de Beaumont / Issé :	3 000

**Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*)** R = ?, N = ?  
2000 : 5 747 1999 : 4 252 1998 : 1 097 1997 : 202  
1996 : 272

Un nouvel effectif record qui s'explique certainement par les 3 hivers doux consécutifs. Le premier site est traditionnel, les autres toujours fluctuants.

Loire amont de Nantes au Fresne :	3 000
Etang de Beaumont / Issé :	1 500
Hors sites : Arche / Rougé :	500
Prairies de Couéron et St-Etienne :	500

**Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*)**

R = 1 500, N = 248

2000 : 1 202 1999 : 781 1998 : 964 1997 : 796  
1996 : 635

Retour de la tendance à la hausse pour atteindre un nouveau record, reflet de la dynamique de la population européenne qui est en augmentation depuis une vingtaine d'années. On ne peut cependant pas exclure d'autres raisons à l'accroissement de cette année : délocalisations dues aux tempêtes et/ou à la marée noire, la fermeture de la chasse ayant par ailleurs très peu d'influence sur l'espèce qui fréquente habituellement presque exclusivement les réserves. Comme pour l'avocette, des oiseaux vendéens se sont réfugiés dans la partie Loire-Atlantique de la Baie de Bourgneuf, mais même sans ces 200 individus l'ancien record de 1998 aurait été battu.

Traits du Croisic :	650 (N)
Réserve maritime de l'Estuaire :	315 (N)
De Préfailles à Bourgneuf :	200
Traict de Mesquer - Pont-Mahé :	37

**Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) R = 500, N = 120**

2000 : 757 1999 : 659 1998 : 360 1997 : 508  
1996 : 578

Le vieux record de 1993 (719) est dépassé. Plus de 40 % des oiseaux observés étaient souillés par le mazout. Très inhabituel en hiver, un groupe de 17 à l'intérieur en Grande Brière - Hors réserves. L'occupation passe de 5 à 8 sites. Les oiseaux de Préfailles à St-Brévin triplent presque leur effectif au détriment de la côte de St-Nazaire au Croisic et des Traits du Croisic qui baissent chacun d'environ la moitié.

De Préfailles à St-Brévin :	289 (N)
De Mesquer à La Turballe :	237 (N)
Traits du Croisic :	93
De St-Nazaire au Croisic :	83



**Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*)**

R = ?, N = 3

2000 : 0 1999 : 0 1998 : 1 1997 : 1 1996 : 4

Absence de l'espèce pour la deuxième année consécutive.

**Barge à queue noire (*Limosa limosa*) R = 700, N = 57**

2000 : 972 1999 : 727 1998 : 415 1997 : 53  
1996 : 373

Nouveau record dû à deux phénomènes complémentaires : présence d'oiseaux vendéens au Nord de la Baie de Bourgneuf (voir Avocette élégante et Pluvier argenté) et d'une troupe très inhabituelle de 700 dans les Traits du Croisic qui atteignent le critère R d'importance internationale pour l'espèce. D'où viennent ces oiseaux ? La présence hivernale est irrégulière dans

l'effectif et dans la répartition, sans raisons clairement définies. Le total dans la Réserve maritime de l'Estuaire est anormalement bas : y-a-t-il eu un report vers Le Croisic ?

Traits du Croisic :	700 (R)
De Préfailles à Bourgneuf :	200 (N)
Réserve maritime de l'Estuaire :	72 (N)

**Barge rousse (*Limosa lapponica*) R = 1 000, N = 49**

2000 : 295 1999 : 765 1998 : 264 1997 : 306  
1996 : 378

Retour à un hivernage habituel après la "poussée" de 1999. Les Traits du Croisic (N) se renforcent nettement avec 270 oiseaux. 14 dans les marais de Machecoul et Bourgneuf, sans doute en repli dans l'intérieur en raison d'énormes dérangements sur la côte (dépollution). 11 dans la Réserve maritime de l'Estuaire.

**Courlis cendré (*Numenius arquata*) R = 3 500, N = 185**

2000 : 618 1999 : 1 051 1998 : 860 1997 : 1 981  
1996 : 1 889

Le plus faible effectif depuis 8 ans à l'exception des 427 de 1993 (mais tous les sites n'avaient pas été prospectés cette année-là). Moins de 10 % des oiseaux dans l'intérieur alors que le total des courlis côtiers augmente d'une petite centaine d'individus (de 454 à 543). Alors qu'avec un troisième hiver doux on aurait pu s'attendre à une augmentation, cette quasi absence dans l'intérieur est assez surprenante : y-a-t-il une réelle absence ou l'espèce a-t-elle profité de la fermeture de la chasse pour exploiter des sites non prospectés en dehors des zones humides (voir vanneau) ?

Traits du Croisic :	260 (N)
Réserve maritime de l'Estuaire :	243 (N)
De Préfailles à Bourgneuf :	40

**Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*) R = ?, N = 3**

2000 : 13 1999,98 : 0 1997 : 2

Troupe exceptionnelle de 13 individus dans les marais salants guérandais (N). L'espèce n'est pas notée tous les hivers (1 sur 3 environ) et dépasse rarement la dizaine (seulement en février ou début mars mais il peut s'agir déjà de migration précoce). Il faut remonter au 29/12/1989 (9 oiseaux) pour avoir le total le plus important de la période décembre-janvier.

**Chevalier gambette (*Tringa totanus*) R = 1 500, N = 40**

2000 : 76 1999 : 97 1998 : 139 1997 : 48  
1996 : 132

Hivernage faible avec 65 oiseaux dans les Traits du Croisic et marais salants de Guérande (N) et 11 dans le Traict de Mesquer. Les 2 sites sont fréquentés tous les hivers.

**Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*) R = ?, N = 1**

2000 : 0 1999 : 2 1998 : 4

Pas de nouvelle apparition de l'espèce qui n'a été notée que 3 hivers sur 8 depuis 1993.

**Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) R = ?, N = 5**

2000 : 104 1999 : 38 1998 : 33 1997 : 16 1996 : 28

11 sites occupés, un de plus qu'en 1999 mais avec 66 oiseaux de plus (+ 174 %) que les 38 de 99 qui constituaient déjà un record. Il est difficile d'expliquer cette explosion démographique qui n'est sans doute pas à mettre en relation, ne soyons pas trop optimistes, avec la protection de l'espèce depuis l'arrêté ministériel du 5 mars 1999. Il est probable cependant que la fermeture de la chasse en janvier a permis à l'espèce de se montrer plus et même, fait inhabituel en hiver, de se

regrouper sur certains sites : 16 ensemble dans les marais non salants du Mès.

Marais de Vue et l'Acheneau :	36 (N)
Marais de Mesquer :	26 (N)
Marais salants de Guérande :	11 (N)
Grande Brière - Hors réserves :	11 (N)
Etangs de Sandun et autres :	5 (N)

#### Combattant varié (*Philomachus pugnax*)

R = 5 000 ?, N = 8 ?

2000 : 10 1999 : 8 1998 : 68 1997 : 5 1996 : 140  
Hivernage classique et faible avec 10 oiseaux dans les réserves de Grande Brière (N).

#### Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)

R = 14 000 ?, N = 8 ?

2000 : 13 1999 : 16 1998 : 12 1997 : 2 1996 : 3  
Hivernage classique avec un effectif devenu habituel : 13 oiseaux sur 4 sites.  
Marais salants de Guérande : 6  
Réserve maritime de l'Estuaire : 5

#### Tournepieuvre à collier (*Arenaria interpres*)

R = 700, N = 70

2000 : 1 205 1999 : 1 438 1998 : 1 410  
1997 : 1 075 1996 : 1 264

Effectif moyen. Peut-être une partie des oiseaux a-t-elle disparu dans le mazout sans être comptabilisée dans les bilans d'échouages, comme c'est probablement le cas pour toutes les espèces de petite taille. De 40 à 60 % des oiseaux souillés dans les troupes observées mais seulement 3 capturés sur les 400 km de littoral mazouté. 2 ont d'ailleurs été pris sur la plage du Pouliguen, grâce à des filets posés de nuit. A titre anecdotique, il est à remarquer que le tournepieuvre raffole du steak hâché sans se préoccuper des histoires de vache folle. L'attachement de l'espèce au site hivernal semble fort car malgré la pénurie alimentaire sur l'estran les oiseaux sont restés et beaucoup ont été vus se nourrissant sur les pelouses en ville au Pouliguen, à La Baule et à La Turballe.

De St-Nazaire au Croisic :	880 (R)
De Mesquer à La Turballe :	267 (N)
Traits du Croisic :	34

#### Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) R = ?, N = ?

2000 : (6) 1999 : (0) 1998 : (1) 1997 : (31) 1996 : (1)  
Sur 5 sites, 3 des Etangs du Nord (Clégreuc, Gruellau, forêt du Gâvre), 1 en Loire Aval (2 oiseaux à la Chantrerie à Nantes) et 1 en Sud Loire dans le secteur de Sèvre et Maine.

#### Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)

R = ?, N = ?

2000 : 1 529 1999 : 835 1998 : 459 1997 : 62  
1996 : 1 139

Total record depuis 1993, qui peut s'expliquer par la succession d'hivers doux, la fermeture de la chasse et le bon niveau d'eau dans les marais. 17 sites sont occupés.

Grande Brière -Hors réserves :	685
Lac de Grand-Lieu et prairies de St-Lumine :	200+
Étang de Beaumont / Issé :	200
Étang de Clégreuc / Vay :	120
Mazerolle - Petit-Mars :	120

#### Bécassine sourde (*Lymnocyrtus minimus*) R = ?, N = ?

2000 : (1) 1999 : (2) 1998 : (0) 1997 : (3) 1996 : (0)  
Très large sous-estimation comme d'habitude. 1 oiseau dans les marais de la Boulaie.

#### Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*)

R=3 500, N= 267

2000 : 19 1999 : 81 1998 : 0 1997 : 0 1996 : 63  
Hivernant irrégulier, 4ème hiver sur 8, avec un effectif faible de 19 oiseaux dans les Traits du Croisic -Marais salants de Guérande.

#### Bécasseau sanderling (*Calidris alba*) R = 1 000, N = 80

2000 : 97 1999 : 82 1998 : 280 1997 : 104 1996 : 202  
Effectif faible, sans savoir si une partie des oiseaux a disparu dans le mazout comme cela est supposé pour le tournepieuvre. Plus de 60 % des individus observés étaient mazoutés. Aucun des sites n'atteint plus le critère N.

De St-Nazaire au Croisic :	54
De Préfailles à St-Brévin :	38

#### Bécasseau minute (*Calidris minuta*) R = ?, N = 15

2000 : 59 1999 : 46 1998 : 31 1997 : 42 1996 : (7)  
De nouveau un effectif record pour l'espèce, sans explication évidente.  
Traits du Croisic et marais salants de Guérande: 42 (N)  
De St-Nazaire au Croisic : 12 (au moins 8 mazoutés)  
Réserve maritime de l'Estuaire : 5

#### Bécasseau violet (*Calidris maritima*) R = ?, N = 15

2000 : 70 1999 : 151 1998 : 74 1997 : 73 1996 : 44  
Retour à un effectif moyen, avec au moins 50 % des oiseaux souillés par le mazout, sans doute plus car c'est souvent difficile à détecter sur cette espèce. Comme pour le tournepieuvre et le sanderling, il est très probable qu'une part importante des oiseaux a disparu dans le mazout sans laisser de traces, d'autant plus qu'ils sont en permanence à la limite des flots et souvent arrosés par les vagues.

De St-Nazaire au Croisic :	39 (N)
De Mesquer à La Turballe :	29 (N)
Île Dumet :	2

#### Bécasseau variable (*Calidris alpina*)

R=14 000, N=2 920

2000 : 36 350 1999 : 17 401 1998 : 15 166  
1997 : 16 232 1996 : 18 934

Spectaculaire augmentation de 109 % qui touche simultanément, et à des degrés divers, les 5 principaux sites élémentaires qui atteignent tous le critère N d'importance nationale. Deux sites fonctionnels, Presqu'île guérandaise et Sud Loire, dépassent le critère R d'importance internationale. D'où viennent ces presque 19 000 oiseaux supplémentaires ? Il est difficile d'attribuer ce doublement à une cause précise : tempêtes, marée noire, reproduction 1999 exceptionnelle ? La fermeture de la chasse n'a sans doute que peu d'influence, la succession d'hivers doux sans doute beaucoup plus. L'espèce est en déclin dans l'ensemble de l'Europe. Deux troupes de moyenne importance dans l'intérieur : 400 dans les marais de Vue et l'Acheneau et 140 dans la réserve des Baracons.

De Préfailles à St-Brévin :	10 088 (N) + 260 %
Traits du Croisic :	9 220 (N) + 42 %
Réserve maritime de l'Estuaire :	6 300 (N) + 294 %
De Mesquer à La Turballe :	5 190 (N) + 22 %
De Préfailles à Bourgneuf :	4 018 (N) + 214 %
De St-Nazaire au Croisic :	980

#### Phalarope à bec large (*Phalaropus fulicarius*)

2000 : 0 1999 : 0 1998 : 7 R = ?, N = 1  
Pas d'hivernants depuis 2 ans, en l'absence de tempête pendant la période de l'enquête.

**Phalarope à bec étroit (*Phalaropus lobatus*)**

2000 : 0 1999 : 1 R = ?, N = 1  
L'hivernage exceptionnel de l'oiseau de l'an dernier ne s'est pas reproduit.

**F : GOELANDS, MOUETTES ET STERNES**

Il est manifeste que pour ce groupe les tempêtes de Noël ont eu une grande importance en les repoussant dans les départements de l'intérieur, d'autant plus qu'une bonne partie a été affaiblie par le mazout qui venait d'arriver à la côte. De nombreux laridés mazoutés, principalement des Goélands argentés, ont été observés par exemple sur les dortoirs du Maine-et-Loire peu après les tempêtes (LPO-Anjou, comm. pers.). Ils y sont restés longtemps dans l'hiver.

Les côtes de la Presqu'île et du Sud Loire étaient impressionnantes de calme, de manque de vie, en l'absence des laridés. Que ceux qui se plaignent des laridés se rappellent longtemps de cette immense tristesse du littoral pendant des mois.

**Goéland cendré (*Larus canus*)** R = 16 000, N = 750  
2000 : 895 1999 : 1 697 1998 : 2 088 1997 : 457  
1996 : 620

Chute importante de l'effectif, moins 300 individus au dortoir du lac de Grand-Lieu (qui perd son critère N) et moins 500 en Presqu'île guérandaise où le Goéland cendré a en grande partie disparu comme beaucoup de laridés. Peu d'oiseaux observés mazoutés, moins de 5 capturés ou trouvés morts. La baisse est certainement à mettre en relation directe avec les tempêtes.

Lac de Grand-Lieu : 600 Dortoir  
De St-Nazaire au Croisic : 205

**Goéland argenté (*Larus argentatus*)**R=13 000, N=2 500  
2000 : 11 788 1999 : (20 770) 1998 : 27 000  
1997 : 25 554 1996 : 30 322

Le total le plus bas enregistré pour les 7 dernières années, avec par exemple une chute spectaculaire du dortoir de Grand-Lieu qui est passé de 6 500 en janvier 1999 à 400 cette année après les tempêtes. Avec ceux qui sont restés on peut avoir une assez bonne idée du pouvoir auto-nettoyant des oiseaux. L'espèce étant assez casanière, hors accident climatique, et très peu d'individus ayant été capturés ou trouvés morts mazoutés dans le secteur, on peut supposer que ceux observés en janvier et mars sur la décharge de Cuneix / St-Nazaire, et se réunissant en dortoir nocturne sur le banc de Bilho en estuaire Loire, sont les mêmes. Le 7 janvier sur un échantillon important parmi environ 5 000 Goélands argentés, 77 % portaient des traces de mazout, de la petite tache à plus des ¾ du plumage souillé. Le 15 mars sur le même site et avec environ 2 000 individus présents, aucun ne portait de traces de mazout. Le nettoyage des plumes avec le bec et la mue partielle en cette saison expliquent certainement cette transformation étonnante.

Grande Brière - Hors réserves (Cuneix 19/01) : 5 804 (N)  
De Mesquer à La Turballe : 1 572  
Île Dumet : 950

**Goéland leucopnée (*Larus cachinnans*)**

R=3 500, N=1 250  
2000 : 10 1999 : 22 1998 : 12 1997 : 11 1996 : 1  
Comme l'argenté, mais avec des chiffres bien inférieurs, le leucopnée a subi l'effet des tempêtes, mais étant plus "intérieur" il n'a pas été du tout touché par le mazout. 7 oiseaux à Mazerolle - Petit-Mars.

**Goéland brun (*Larus fuscus*)** R = 4 500, N = 1 000  
2000 : 3 110 1999 : 2 378 1998 : 1 306 1997 : 899  
1996 : 1 917

De nouveau un record. L'espèce très peu côtière en hiver n'a pas subi les dégâts de l'Érika (seulement 8 trouvés mazoutés sur les 400 km de côtes souillées). Si d'un côté Grand-Lieu a perdu 500 oiseaux au dortoir (effet tempête ?), de l'autre les Etangs du Nord et Mazerolle - Petit-Mars se sont largement renforcés (plus grande efficacité des comptages ?). Les 4 principaux sites sont comptés au dortoir.

Etang de Vioreau : 1 160 (N)  
Lac de Grand-Lieu : 700  
Marais de Mazerolle - Petit-Mars : 600  
Etang du Pin : 500

**Goéland marin (*Larus marinus*)** R = 4 800, N = 120  
2000 : 80 1999 : (54) 1998 : 290 1997 : 98 1996 : 110  
Au moins une dizaine de mazoutés capturés avant les comptages et d'autres qui seront trouvés après, morts ou vivants. L'effectif est faible. Peut-être certains ont-ils subi l'effet des tempêtes mais en général l'espèce "s'accroche" bien à la côte quoiqu'il arrive, les déplacements fortuits longeant plutôt le littoral. Un individu sur la Loire en amont de Nantes.

De Mesquer à La Turballe : 22  
Traicts du Croisic : 20  
De St-Nazaire au Croisic : 16  
Grande Brière - Hors réserves (Cuneix) : 15

**Goéland bourgmestre (*Larus hyperboreus*)**R = ?, N = 1  
2000 : 0 1999 : 0 1998 : 1

L'espèce a bien eu raison de ne pas revenir cet hiver. Ou alors couverte de mazout elle n'a pas été identifiée.

**Goéland à bec cerclé (*Larus delawarensis*)**R = ?, N = 1  
2000 : 0 1999 : 0 1998 : 0 1997 : 1 1996 : 1

L'espèce était probablement présente pendant l'enquête puisqu'un adulte a été vu juste après, le 28/01 sur la vasière de Méan à St-Nazaire.

**Goélands et Mouettes indéterminés (*Larus sp.*)**

2000 : 45 1999 : 20 1998 : 5 1997 : 520 1996 : 800  
En dortoir à l'étang du Chêne-au-Borgne/Châteaubriant.

**Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*)** R = 20 000, N = 5  
2000 : 3 1999 : 0 1998 : 536 1997 : 0 1996 : 1

Si les tempêtes de Noël ont amené un grand nombre de tridactyles, celles-ci ont eu le temps de rejoindre la haute mer avant les comptages. Il n'en restait que 3 fortement mazoutées mais incapturables (de peu) sur les flots de La Baule. On ne tient pas compte ici des nombreux oiseaux trouvés morts dans la période ou capturés vivants et transmis au Centre de soins de l'ENV de Nantes.

**Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*)**

R = ?, N = 40  
2000 : 1 1999 : 1 1998 : 1 1997 : 1 1996 : 0  
"La" traditionnelle mélano de l'hiver, encore sur la côte de St-Nazaire au Croisic. Aucune mazoutée n'a été trouvée.

**Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)**

R = 20 000, N = 15 000  
2000 : 43 155 1999 : 57 559 1998 : 38 118  
1997 : 20 315 1996 : 42 574

Forte baisse due principalement à celle du dortoir de Grand-Lieu : moins 7 500, effet tempêtes très probable. Les oiseaux de la Presqu'île sont moins nombreux, effet

marée noire, et les Etangs du Nord (Vioreau) se renforcent. Par contre baisse de la Loire Amont (Mazerolle) et bien sûr de Loire Aval. Il est probable qu'une partie des oiseaux n'a pas été comptée (intérêt "moyen" des observateurs).

Lac de Grand-Lieu : 13 500  
 Etang et réservoir de Vioreau : 10 000  
 Marais de Mazerolle - Petit-Mars : 7 500  
 Etang du Pin : 1 600  
 Loire amont de Nantes au Fresne : 1 500

**Mouette pygmée (*Larus minutus*)** R = ?, N = 9  
 2000 : 4 1999 : 10 1998 : 142 1997 : 0 1996 : 178  
 4 oiseaux sur un site devenu traditionnel en hiver, le lac de Grand-Lieu. Comme pour la tridactyle l'afflux après les tempêtes était estompé au moment des comptages, et avec un impact moindre de la marée noire sur l'espèce.

**Mouette de Sabine (*Larus sabini*)** R = ?, N = 1  
 2000 : 0 1999 : 0 1998 : 1

**Guifette moustac (*Chlidonias hybrida*)** R = ?, N = 2  
 2000 : 0 1999 : 0 1998 : 1

**Sterne caugek (*Sterna sandvicensis*)** R = 1 500, N = 8  
 2000 : 1 1999 : 12 1998 : 12 1997 : 15 1996 : 7  
 Un seul oiseau, sur la côte de Merquel à La Turballe. Une quinzaine était présente avant la marée noire. Une petite partie est morte, le reste s'est certainement expatrié. C'est le plus petit total depuis 1993.

#### G : RAPACES

**Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*)**  
 2000 : 1 1999 : 1  
 De nouveau hivernage complet d'un individu au lac de Grand-Lieu, probablement le même.

**Milan noir (*Milvus migrans*)**  
 2000 : 0 1999 : 1 1998 : 1 1997 : 0 1996 : 2

**Milan royal (*Milvus milvus*)**  
 2000 : 0 1999 : 2 1998 : 5

**Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)**  
 2000 : 466 1999 : 543 1998 : 522 1997 : 168  
 1996 : 381

Présent sur 20 sites. La baisse est due principalement aux 2 premiers sites qui perdent chacun une cinquantaine d'individus. La population de Loire-Atlantique étant probablement en majorité sédentaire, on peut penser qu'une mauvaise reproduction en 1999, à cause d'un printemps difficile, est la raison principale de ce déficit en Busards des roseaux.

Grande Brière - Hors réserves : 172  
 Lac de Grand-Lieu : 150  
 Marais de Machecoul et Bourgneuf : 39

**Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)**  
 2000 : 12 1999 : 11 1998 : 6  
 4 dans les marais non salants du Mès, 2 à Grand-Lieu et 2 à Mazerolle - Petit-Mars, les autres isolés.

**Faucon émerillon (*Falco columbarius*)**  
 2000 : 4 1999 : 2 1998 : 13 1997 : 4 1996 : 5  
 Total habituel : isolés à Grand-Lieu, Bas Brivet, marais du Mès et Mazerolle - Petit-Mars.

#### Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

2000 : 7 1999 : 1 1998 : 7 1997 : 2 1996 : 7  
 Total égalant les records de 1996 et 1998. 4 individus au lac de Grand-Lieu, 2 dans les prairies de Montoir et Liberge et 1 en Grande Brière - Hors réserves. Vu l'actuel renouveau de l'espèce en France et en Europe, on peut s'attendre à un accroissement des observations hivernales en Loire-Atlantique.

#### H : DIVERS

##### H 1: Oiseaux pris en compte dans les tableaux :

**Guillemot de Troïl (*Uria aalge*)**  
 2000 : 3 1999 : 3 1998 : 3 1997 : 1 1996 : 0  
 Les 3 observés (Traicts du Croisic, de St-Nazaire au Croisic et de Préfailles à St-Brévin) font sans doute partie des nombreux qui ont continué à être capturés ou trouvés morts mazoutés pendant encore longtemps après l'enquête

**Hibou des marais (*Asio flammeus*)**  
 2000 : 1 1999 : 2 1998 : 3  
 Un seul individu, dans les marais de Machecoul et Bourgneuf. Hivernage toujours marginal.

##### H 2: Oiseaux non pris en compte dans les tableaux :

Autres rapaces notés : 34 **Buses variables** sur 10 sites dont 12 dans le Marais Breton, 70 **Faucons crécerelles** sur 10 sites dont 47 dans le Marais Breton, aucun **Epervier**.

Baisse pour le **Martin-pêcheur** avec 26 oiseaux sur 16 sites (31 sur 14 sites en 1999, 16 sur 12 sites en 1998, 5 sur 5 sites en 1997, 26 sur 12 sites en 1996).

9 **Bouscarles de Cetti** seulement sont signalées sur 6 sites (8 en 1999, 13 en 1998, 2 en 1997, 15 en 1996).

#### VI : TABLEAUX RECAPITULATIFS

VANNEAU HUPPE	53 825
MOUETTE RIEUSE	43 155
BECASSEAU VARIABLE	36 350
FOULQUE MACROULE	21 442
SARCELLE D'HIVER	17 940
GOELAND ARGENTE	11 788
CANARD COLVERT	10 105
CANARD SOUCHET	8 979
PLUVIER DORE	5 747

TABLEAU n°5 : Espèces représentées par plus de 5 000 individus en janvier 2000.

Lac de Grand-Lieu	30 527
Réserve du Massereau	8 924
Grande Brière - Réserves	5 776
Mazerolle - Petit-Mars	5 597
Réserve maritime de l'Estuaire	5 402
Traicts du Croisic et marais salants de Guérande	4 128
Marais de Machecoul et Bourgneuf	2 546

TABLEAU n°6 : Sites élémentaires avec plus de 2 000 Anatidés et Foulques en janvier 2000.



Loire amont de Nantes au Fresne	19 500
Traits du Croisic et marais salants de Guérande	14 580
De Préfailles à St-Brévin	10 516
Réserve maritime de l'Estuaire	8 203
Marais de Grée	8 006
Traict de Mesquer et côte jusqu'à La Turballe	6 980
De Préfailles à Bourgneuf	5 539
Mazerolle - Petit-Mars	5 120
Etang de Beaumont / Issé	4 700
Marais de Vue et de l'Acheneau	3 894
Prairies de Couëron et St-Etienne	3 000
Est Brière - Boulaie - Donges	2 810
Marais de Machecoul et Bourgneuf	2 696
Etangs du Nord - Hors sites	2 565
De St-Nazaire au Croisic	2 362

TABLEAU n°7 : Sites élémentaires avec plus de 2 000 Limicoles en janvier 2000.

Lac de Grand-Lieu	15 205
Etang et Réservoir de Vioreau	11 390
Mazerolle - Petit-Mars	8 407
Grande Brière - Hors réserves	7 222
Traict de Mesquer et côte jusqu'à La Turballe	2 389
Etang du Pin	2 104

TABLEAU n°8 : Sites élémentaires avec plus de 2 000 Laridés en janvier 2000.



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Lac de Grand-Lieu	N				N	R	N	N		R		N	N			N	N	2 R, 8 N
Grande Brière - Réserves	N	N				R	N			R				N				2 R, 4 N
Réserve maritime de l'Estuaire	N			N	N		N		R	N								1 R, 5 N
Réserve du Massereau							R											1 R
Traits du Croisic et marais salants de Guérande			N	N											N			2 N
Mazerolle - Petit-Mars							N					N						2 N
Marais de Machecoul et Bourgneuf							N											1 N
Réserve des Baracons et Fluviale							N											1 N
Grande Brière - Hors réserves										N								1 N
De Préfailles à St-Brévin											N							1 N

TABLEAU n°9 : Sites élémentaires atteignant le critère Ramsar (R) ou National (N) en janvier 2000 pour les Anatisés et la Foulque en Loire-Atlantique :

1 : Oie cendrée	3 N	7 : Sarcelle d'hiver	1 R, 6 N	13 : Fuligule nyroca	1 N
2 : Bernache du Canada	1 N	8 : Canard colvert	1 N	14 : Bernache nonnette	1 N
3 : Bernache cravant	1 N	9 : Canard pilet	1 R	15 : B. du Pacifique	1 N
4 : Tadorne de Belon	2 N	10 : Canard souchet	2 R, 2 N	16 : Harle piette	1 N
5 : Canard siffleur	2 N	11 : Fuligule milouinan	1 N	17 : Foulque macroule	1 N
6 : Canard chipeau	2 R	12 : Fuligule milouin	2 N		

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
Traits du Croisic et m. salants de Guérande	N	R	N		R	N	N	N	N	N				N		N	2 R, 9 N
De Préfailles à Bourgneuf		R			N											N	1 R, 2 N
De St-Nazaire au Croisic												R			N		1 R, 1 N
Traict de Mesquer et côte jusqu'à La Turballe		N		N						N		N			N	N	6 N
Réserve maritime de l'Estuaire	N	N	N		N		N									N	6 N
De Préfailles à St-Brévin				N												N	2 N
Grande Brière - Hors Réserves										N							1 N
Grande Brière - Réserves											N						1 N
Est-Brière - Boulaie - Donges										N							1 N
Marais de Vue et l'Acheneau										N							1 N
Etangs de Sandun et autres en presqu'île										N							1 N

TABLEAU n°10 : Sites élémentaires atteignant le critère Ramsar (R) ou National (N) en janvier 2000 pour les Limicoles en Loire-Atlantique.

1 : Huîtrier pie	2 N	7 : Courlis cendré	2 N	13 : Bécasseau sanderling	
2 : Avocette	2 R, 2 N	8 : Chevalier gambette	1 N	14 : Bécasseau minute	1 N
3 : Pluvier argenté	2 N	9 : Chevalier arlequin	1 N	15 : Bécasseau violet	2 N
4 : Grand Gravelot	2 N	10 : Chevalier culblanc	6 N	16 : Bécasseau variable	6 N
5 : Barge à queue noire	1 R, 2 N	11 : Combattant varié	1 N		
6 : Barge rousse	1 N	12 : Tournepiere à collier	1 R, 1 N		

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Traicts du Croisic et m. salants de Guérande				R			R				2 R
Lac de Grand-Lieu	N		N		N			N			4 N
Traict de Mesquer et côte jusqu'à La Turballe		N		N			N				3 N
Marais de Machecoul et Bourgneuf				N	N	N					3 N
Réserve du Massereau				N	N						2 N
Marais de Vue et de l'Acheneau			N		N						2 N
Sud Loire - Hors sites			N		N						2 N
Grande Brière - Hors réserves						N			N		2 N
Île Dumet	N	N									2 N
De Donges-Est à Cordemais			N								1 N
Prairies de Couëron et St-Etienne						N					1 N
De St-Nazaire au Croisic		N									1 N
Etangs de Sandun et autres en presqu'île			N								1 N
Etang de Clégreuc / Vay			N								1 N
Etang de Vioreau									N		1 N
Etang du Pin			N								1 N

TABLEAU n°11 : Sites élémentaires atteignant le critère Ramsar ( R ) ou National ( N ) en janvier 2000 en Loire-Atlantique pour les autres espèces fréquentant les zones humides.

1 : Plongeon imbrin	2 N	5 : Héron garde-boeuf	5 N	9 : Goéland argenté	1 N
2 : Plongeon catmarin	3 N	6 : Cigogne blanche	3 N	10 : Goéland brun	1 N
3 : Grande Aigrette	7 N	7 : Spatule blanche	1 R 1N		
4 : Aigrette garzette	1R 3N	8 : Ibis falcinelle	1 N		

	Aigrette garzette	Spatule	Pilet	Sarcelle Hiver	Chipecu	Souchet	Avocette	Barge à Q. N.	Tourne pierre	Bécass. variable
Presqu'île	R	R			R	R	R	R	R	R
Etangs du Nord										
Loire Amont										
Loire Aval			R	R		R				
Sud Loire							R			R
Grand-Lieu					R	R				

TABLEAU n°12 : Critères Ramsar calculés pour les 6 sites fonctionnels de Loire-Atlantique en janvier 2000.

Traicts du Croisic et marais salants de Guérande	50	Est Brière - Boulaie - Donges	26
Lac de Grand-Lieu et prairies de Ste-Lumine	45	De St-Nazaire au Croisic	25
Traict de Mesquer et côte jusqu'à La Turballe	45	Marais de Vue et de l'Acheneau	24
Grande Brière - Hors réserves	30	Marais de Mazerolle - Petit-Mars	24
Marais de Machecoul et Bourgneuf	30	Etangs du Nord - Hors sites	23
Réserve maritime de l'Estuaire	29	Réserve du Massereau	22
		Etangs de Sandun et autres en presqu'île	21

TABLEAU n°13 : BIODIVERSITE - Sites élémentaires accueillant 20 espèces et plus de la liste BIROE en janvier 2000.

## VII : CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'hiver 1999 / 2000 fut très complexe. De nombreuses causes naturelles ou humaines, certaines très inhabituelles, ont influencé la présence ou l'absence des oiseaux, et les effectifs.

\* **hiver doux** : il permet normalement une meilleure survie et une meilleure reproduction au printemps suivant. Or c'est le troisième hiver doux consécutif. Ce facteur est certainement important pour les espèces protégées qui ne subissent que la mortalité naturelle. Mais il faut faire une différence entre les sédentaires qui ont subi un printemps 1999 déplorable (peu de jeunes à l'envol) et les migrateurs qui ont pu pour certains avoir de meilleures conditions météorologiques sur leurs sites de nidification.

\* **hiver doux sans froid marqué en Europe du Nord et de l'Est** contrairement à l'hiver précédent. Le phénomène de rémanence de l'hivernage est connu. Les oiseaux fuyant le froid et stationnant dans une zone plus tempérée ont tendance à retrouver cette zone les hivers suivants même en l'absence de nouvelle vague

de froid. Ceci est détectable l'hiver suivant et parfois pour un ou deux hivers supplémentaires. Les canards de surface et les limicoles de "l'intérieur" sont particulièrement concernés. Il est très possible également que dans l'autre sens des oiseaux habitués à hiverner plus au Sud s'arrêtent en cours de migration et trouvant les conditions d'accueil satisfaisantes stationnent pour l'hiver, et recommencent tant qu'il n'y a pas de vague de froid sur ce nouveau site.

\* **marais en eau** : l'automne pluvieux de 1999 a rempli les marais, et les prairies inondables étaient inondées. L'augmentation des surfaces en eau augmente les possibilités d'accueil et diminue la vulnérabilité face à la chasse. Ceci concerne les canards de surface, le tadorne et la foulque, en partie les grands échassiers et la mouette rieuse.

\* **tempêtes des 26 et 28 décembre** : exceptionnelles par leur violence, elles ont amené à la côte, et même dans certains cas très loin à l'intérieur jusque dans les Alpes, des espèces pélagiques. Le phénomène était en grande partie estompé au moment des comptages mais il en est resté quelques traces.

\* **nafrage de l'Erika** le 12 décembre au large du Sud Finistère, 20 000 tonnes de fioul lourd n°2 (ou de déchets pétroliers toxiques ?) à la mer puis à la côte (400 km). Dans un premier temps des oiseaux mazoutés sont arrivés sur les plages jusqu'au 24 décembre puis tout s'est précipité : très fort coup de vent (précédant les tempêtes) dans la nuit du 24 au 25 et le jour de Noël le fioul a commencé à se répandre en masse sur les côtes en même temps qu'arrivaient des dizaines de milliers d'oiseaux morts ou vivants mazoutés. Les ramassages se sont intensifiés et se sont poursuivis longtemps, pendant et après l'enquête BIROE. De nombreux oiseaux observés vivants en mer ou sur le littoral étaient mazoutés (plongeurs, grèbes, cormorans, bernaches, limicoles), d'autres touchés se sont réfugiés dans l'intérieur (milouinan, laridés), certains non touchés se sont repliés aussi dans l'intérieur (Bécasseau variable, tadorne, certains laridés). Il faudra tenir compte dans les futures analyses que de nombreux oiseaux observés pendant l'enquête ont été retrouvés morts ou capturés par la suite.

\* **fermeture de la chasse** consécutive à la marée noire, beaucoup trop tardive et limitée à la moitié côtière du département. Elle a permis à de nombreux oiseaux mazoutés de se réfugier dans l'intérieur mais aussi à d'autres indemnes de trouver un milieu de remplacement proche. Dans de nombreux cas cette fermeture a également permis à des espèces chassables non mazoutées d'exploiter des milieux favorables jusqu'alors délaissés en hiver en raison de la pression de chasse. Ceci a été très net pour les marais de l'Est-Brière - Boulaie - Donges, la Grande Brière - Hors réserves et les marais de Machecoul et Bourgneuf. Les canards de surface et la foulque ont bénéficié de cette mesure qui a été aussi favorable à des espèces protégées (grands échassiers). Ce calme retrouvé a permis à des espèces assez farouches et discrètes comme les rallidés de se montrer plus qu'à l'accoutumée. Il est vraiment regrettable que la réouverture, qui n'aurait jamais dû avoir lieu alors que la marée noire était loin d'être terminée, ait permis des massacres faciles.

\* **disponibilité des observateurs** : il est évident que presque tout le monde était sur "le front de la marée noire", aux ramassages, dans les centres de soins, à la dépollution des plages. Il est tout aussi évident, le temps libre n'étant pas extensible, que certains secteurs n'ont pas été "exploités" à fond et que des oiseaux ont pu passer inaperçus. Malgré cela, il faut féliciter tous les observateurs qui ont réussi, dans ces circonstances difficiles, à couvrir 93 % des sites élémentaires du département.

\* **dynamique des populations** : bien sûr certaines espèces qui sont en augmentation au niveau européen voient leurs populations hivernantes augmenter également et le phénomène est perceptible au niveau d'un département comme le nôtre. C'est le cas du Cygne tuberculé, du Canard chipeau et du Pluvier argenté. D'autres sont en déclin et sont soit en baisse logique (Courlis cendré), soit en hausse inexpliquée (Bécasseau variable) sauf à faire valoir l'un des éléments précédents. Certains enfin évoluent sans raison définie (Chevalier culblanc) mais il s'agit là d'une espèce dont les estimations de population sont très larges pour ne pas dire floues.

Chacune des causes précédemment développées peut avoir une influence seule sur la présence / absence d'une espèce, mais elle peut être conjuguée à une ou plusieurs des autres. Prenant le cas du Tadorne de

Belon par exemple, espèce protégée ne subissant pas la pression de chasse, pourquoi y-a-t-il baisse de l'effectif ? Fin de la rémanence de l'hivernage ? Mauvaise reproduction en 1999 ? Pourquoi le pourcentage passe-t-il de 4,6 à 21 % dans l'intérieur ? Nourriture souillée sur l'estran ? Fuite devant le mazout ? Dérangements importants dus aux dépollueurs ? Bon niveau d'eau des marais doux ? Tranquillité des sites sans chasse ? Bien savant celui qui pourra répondre à ces questions...

Une seule espèce apparaît pour la première fois depuis 8 ans dans le bilan départemental du WETLANDS (BIROE) de janvier : l'Ibis falcinelle. Il est bien évident qu'au fil des ans les espèces nouvelles seront de moins en moins nombreuses et ne seront que des accidentelles. Depuis 1993, ce sont 118 espèces liées aux zones humides qui ont été observées au moins une fois lors des comptages de la mi-janvier. 30 espèces notées au moins une fois lors des 7 hivers précédents sont absentes. Il y a les pélagiques occasionnels ou accidentels en hiver (océanites, fulmar, fou, labbes, Mouette de Sabine, pingouin). Certains ont été vus suite aux tempêtes et ont eu le temps de repartir avant l'enquête, d'autres sont restés mais ont été mazoutés (fou, pingouin, Grand Labbe) et ont été capturés ou trouvés morts pendant l'enquête. Ils n'ont pas été pris en compte dans les dénombrements.

D'autres espèces sont si rares en hiver (1 fois sur 7) qu'il y a peu de chance de les retrouver rapidement : Bihoreau gris, Sarcelle d'été, Nette rousse, Grue cendrée, Marouette ponctuée, Chevalier sylvain, Phalaropes à bec large et à bec étroit, Goéland bourgmestre et Guifette moustac.

L'absence par hiver doux des Cygnes sauvages et de Bewick, des Oies rieuse et des moissons est normale.

Quelques espèces présentes plusieurs hivers n'ont pas été vues cette fois : mazout ou absence naturelle pour Grèbe jougris, Macreuse brune et Harelde boréale, mazout très probable pour le Grèbe esclavon jusqu'alors toujours fidèle en petit nombre au BIROE, absence naturelle pour Milans noir et royal qui avaient pourtant profité des derniers hivers doux, irrégularité classique pour le Chevalier aboyeur, manque de détection pour le Goéland à bec cerclé vu peu après. Le Gravelot à collier interrompu, hivernant régulier en très petit nombre, est absent pour la seconde fois consécutive : défaut de prospection ?

30 espèces (34,5 % des présentes) égalent ou dépassent leur effectif record des 7 derniers hivers.

7 espèces exotiques échappées et / ou férales sont représentées par 484 individus (8 % des espèces, 0,19 % des oiseaux).

Pour 8 espèces la Loire-Atlantique accueille en janvier 2000 plus de 10 % de la population hivernante française :

Canard souchet	(39 %)
Sarcelle d'hiver	(20,6 %)
Avocette élégante	(18,1 %)
Tournepieuvre à collier	(17,2 %)
Barge à queue noire	(17,1 %)
Bécasseau variable	(12,4 %)
Foulque macroule	(10,7 %)
Canard siffleur	(10,3 %)

Globalement, le critère d'importance internationale (R) est atteint 15 fois pour 10 espèces sur 4 des 6 sites fonctionnels. La presque île guérandaise obtient le R pour 8 espèces : Aigrette garzette, Spatule blanche, Canard chipeau, Canard souchet, Avocette, Barge à queue noire, Tournepieuvre et Bécasseau variable ; la Loire Aval

pour 3 espèces : Canard pilet, Sarcelle d'hiver et Canard souchet ; le Sud Loire pour 2 espèces : Avocette et Bécasseau variable, et le lac de Grand-Lieu pour 2 espèces : Canard chipeau et Canard souchet.

Le critère d'importance nationale (N) est atteint 95 fois pour 42 espèces sur 24 des 57 sites élémentaires (83 pour 44 sur 16 en 1999, 92 pour 50 sur 18 en 1998). L'augmentation, malgré la réévaluation des critères en 99 pour beaucoup d'espèces, est à mettre en relation avec l'hiver fou que nous avons vécu. Les Traicts du Croisic et marais salants de Guérande sont d'importance nationale pour 16 espèces (dont 4 R), le Lac de Grand-Lieu pour 14 espèces (dont 2 R), la Réserve maritime de l'Estuaire pour 12 espèces (dont 1 R), le Traict de Mesquer et la côte jusqu'à La Turballe pour 9 espèces et les Réserves de Grande Brière pour 7 espèces (dont 2 R).

La prochaine enquête de Wetlands International sur les oiseaux hivernants des zones humides se déroulera le week-end des 13 et 14 janvier 2001, avec possibilité de commencer dès le 06 et de poursuivre jusqu'au 21. En plus de l'excellent travail habituellement accompli par chacun, on peut espérer comme chaque année une attention plus soutenue pour ardélidés, rallidés, laridés et rapaces, mais également, un an après, sur toutes les espèces victimes de l'Erika et qui pour certaines auront sans doute des difficultés à s'en remettre.

#### VIII : BIBLIOGRAPHIE

G.O.L.A. (1992) : Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours. Nantes G.O.L.A. : 286 p.

L.P.O. (2000) : Plan national de sauvetage des oiseaux mazoutés. Marée noire de l'Erika. Mise à jour du 30/06/2000

MAHEO R.(1999) : Estimation des populations d'oiseaux d'eau hivernant en France. Wetlands International : 1 tableau (joint en annexe page suivante).

POURREAU J. (1995 à 1999) : Dénombrements des oiseaux des zones humides hivernant en Loire-Atlantique : janvier 1994. *Spatule* 1 : 127-161 ; janvier 1995. *Spatule* 2 : 63-93 ; janvier 1996. *Spatule* 3 : 73-103 ; janvier 1997. *Spatule* 7 : 67-100 ; janvier 1998 : *Spatule* 8 : 29-56 ; janvier 1999 : *Spatule* 9 : 28 p. (à paraître).

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999) : Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. S.E.O.F. / L.P.O. Paris. 560 p.

ROSE P. & SCOTT D. (1994) : Waterfowl Population Estimates. *IWRB Publication* n°29. IWRB / Slimbridge.

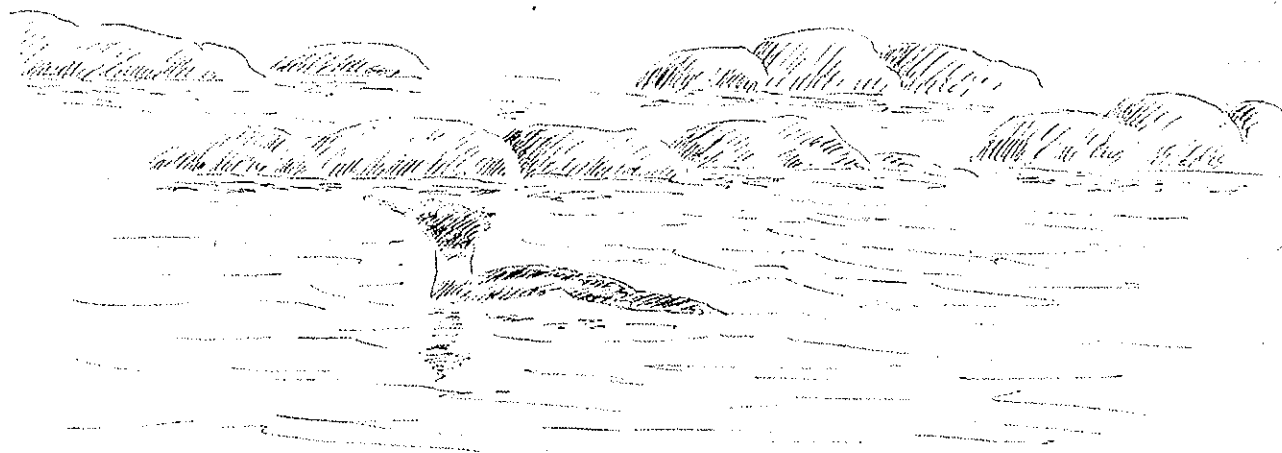
SCOTT D.A. & ROSE P.M. (1996) : Atlas of Anatidae Populations in Africa and Western Eurasia. *Wetlands International Publication* 41 : 336 p.

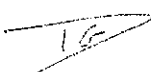
YEATMAN-BERTHELOT D. (1991) : Atlas des oiseaux de France en hiver. S.O.F., Paris. 575 p.

#### ANNEXES PAGES SUIVANTES :

Dénombrements pour chaque site élémentaire à l'intérieur des 6 sites fonctionnels.

- \* Presqu'île guérandaise
- \* Etangs du Nord
- \* Loire Amont
- \* Loire Aval
- \* Sud Loire
- \* Lac de Grand-Lieu



  
Pointe du Croisic  
06/2000

Janvier 2000		PRESQU'ÎLE GUERANDAISE										
Espèce	Total	Île Dumet	Traict de Mesquer et côte jusqu'à La Turballe	Traits du Croisic et marais salants de Guérande	De St-Nazaire au Croisic	Îlots de La Baule	Etangs de St-Nazaire	Etangs de Sandun et autres en presqu'île	Grande Brière - Réserves	Grande Brière - Hors réserves	Est Brière - Boulaie - Donges	Marais du Haut Brivet
Plongeon imbrin	2	2										
Plongeon arctique	2	1			1							
Plongeon calmarin	12	2	3	1	6							
Plongeon sp.	9	8			1							
<b>Total Plongeurs</b>	<b>25</b>											
Grèbe castagneux	48		29	11				1			7	
Grèbe huppé	97	1	8	7	3		34	39		4	1	
Grèbe à cou noir	49		14	31						4		
<b>Total Grèbes</b>	<b>194</b>											
Grand Cormoran	(D15) 543	D15	155	84	53	x	21	55	40	82	30	8
Cormoran huppé	7	2	5									
<b>Total Cormorans</b>	<b>550</b>											
Héron cendré	260		44	48			1	31	10	72	38	16
Grande Aigrette	1							1				
Aigrette garzette	(D1690) 1705		D364	D1326				(28)+2		6	7	
Butor étoilé	1			1								
Cigogne blanche	2									2		
Ibis sacré	(D306) 307		(D9)10	252	(2)					D45		
Spatule blanche	52		9	43								
<b>Total Echassiers</b>	<b>2 327</b>											
Oie cendrée	70								70			
Bernache du Canada	3								3			
Bernache nonnette	3								3			
Bernache cravant	2 791	31	785	1 950	25							
Bernache du Pacifique	1			1								
Cygne tuberculé	10									7	1	2
Tadorne casarca	1						1					
Tadorne de Belon	2 211		240	1 780	6		1	9		117	58	
Canard siffleur	404	1		14				9	71	109	200+	
Canard chipeau	508		3						500		5	
Sarcelle d'hiver	2 928			140				30	2 658	31	69	
Canard colvert	1 597	210	28	108	174		252	120	455	66	184	
Canard pilet	192		41	79							72	
Canard souchet	2 330		7						1 815	325	183	
Fuligule milouin	125						1	100	20	4		
Fuligule morillon	81		4				72	5				
Fuligule milouinan	38		15	10				10	1	2		
Eider à duvet	22	11	5		5	1						
Macreuse noire	142		105	21	1	15						
Harle huppé	18		6	11	1							
<b>Total Anatidés</b>	<b>13 475</b>											

Janvier 2000		PRESQU'ÎLE GUERANDAISE										
Espèce	Total	Île Dumet	Traict de Mesquer et côte jusqu'à La Turballe	Traits du Croisic et marais salants de Guérande	De St-Nazaire au Croisic	Îlots de La Baule	Etangs de St-Nazaire	Etangs de Sandun et autres en presqu'île	Grande Brière - Réserves	Grande Brière - Hors réserves	Est Brière - Boulaie - Donges	Marais du Haut Brivet
Râle d'eau	15		1	1						6	7	
Poule d'eau	311		27	23			20	110		103	19	9
Foulque macroule	2 123		60	14			108	234	180	1 132	395	
<b>Total Rallidés</b>	<b>2 449</b>											
Huitrier pie	2 161	1	210	1 590	360	(50)						
Avocette	1 534		434	1 100								
Vanneau huppé	6 268		510	500				510	85	1 210	2 726	727
Pluvier doré	211							200			5	6
Pluvier argenté	687		37	650								
Grand Gravelot	445	15	237	93	83					17		
Barge à queue noire	700			700								
Barge rousse	270			270								
Courlis cendré	314	1	15	260							38	
Chevalier arlequin	13			13								
Chevalier gambette	76		11	65								
Chevalier culblanc	58		26	11				5		11	5	
Chevalier guignette	7		1	6								
Combattant varié	10								10			
Tourneperre	1 193	12	267	34	880	(40)						
Bécassine des marais	784		13	5			5		32	685	35	9
Bécassine sourde	1										1	
Bécasseau maubèche	19			19								
Bécasseau sanderling	56			2	54							
Bécasseau minute	54			42	12							
Bécasseau violet	70	2	29		39							
Bécasseau variable	15 344		5 190	9 220	934							
<b>Total Limicoles</b>	<b>30 275</b>											
Goéland cendré	260			41	205		14					
Goéland argenté	10 313	950	1 572	806	650		12	500		5 804	19	
Goéland leucopgée	1			1								
Goéland brun	60	2	12	17	1					28		
Goéland marin	75	1	22	20	16		1			15		
Mouette mélanocéphale	1				1							
Mouette rieuse	5 631		782	818	750		137	235		1 375	1 486	48
Mouette tridactyle	3						3					
Sterne caugek	1		1									
<b>Total Laridés-Sternidés</b>	<b>16 345</b>											
Busard des roseaux	221		6	8				2	9	172	24	
Busard St-Martin	6		4	1						1		
Faucon pèlerin	1									1		
Faucon émerillon	3		1							1	1	
<b>Total Rapaces</b>	<b>231</b>											
Guillemot de Troil	2			1	1							
<b>Total divers</b>	<b>2</b>											
<b>TOTAL</b>	<b>65 874</b>											
Total par site		<b>1 268</b>	<b>11 348</b>	<b>22 249</b>	<b>4 264</b>	<b>109</b>	<b>680</b>	<b>2 236</b>	<b>5 962</b>	<b>11 437</b>	<b>5 616</b>	<b>825</b>
Nombre d'espèces	74	18	45	50	25	5	15	21	17	30	26	8

Janvier 2000		ETANGS DU NORD																						
Espèce	Total	Clégreuc	Hunaudière	Grueffau	Lac de Murin	Chêne-au-Borgne	Blisière	Chahin	Deil	Pin	Vioreau	Provostière	Portevinière	Forêt Pavée	Motte-Clain	Bourlière	Courbetière	Beaumont	Renouillère	Bout-de-Bois	La Roche	Aumée	Prairies Massérac	Hors sites
Plongeon catmarin	2																					1		1
Total plongeon	2																							
Grèbe castagneux	14	2									2	3	3										2	2
Grèbe huppé	312	14	4	12		29	33	10		7	67	34	48				4	22					17	11
Total Grèbes	326																							
Grand Cormoran	(D196) 260	D40		(7)		10				D47	D83		D26				2	(2)		(4)			1	56
Total Cormorans	260																							
Héron cendré	73	6	1	3	1	1	5	3		D14	9	1	5			1	2	2				2		15
Grande Aigrette	2	1								1														
Aigrette garzette	5	1																				3		1
Butor étoilé	2	2																						
Total Echassiers	82																							
Oygne tuberculé	5										4													1
Tadome de Belon	2																	1				1		
Canard siffleur	179				1+											6		53						119
Canard chipeau	9										3					4								2
Sarcelle d'hiver	325	30		60	1+			64	13	9			2		5	15						4		123
Canard colvert	1 275	150	70	150	48	50	12	6	73	25	127		191	2		12	14	50				29	36	230
Canard pilet	14	9														1								4
Canard souchet	84	20				28				6	11		3			13								3
Fuligule milouin	262	23		1		5		32	66	32			10	2		36	22	30						3
Fuligule morillon	60	1				18				13			16	3				8						1
Fuligule milouinan	1					1																		
Harle bièvre	1																	1						
Total Anatidés	2 217																							
Râle d'eau	3	2											1											
Poule d'eau	30	10											1			6	1							12
Fouque macroule	1 910	20	40	15	410	55	2		1	15	380	132	25			60	93	500				26	77	59
Total Rallidés	1 943																							
Vanneau huppé	6 056			1 000	1				70									3 000						1 985
Pluvier doré	2 019																	1 500						519
Chevalier culblanc	1				1																			
Bécasse des bois	3	1		1																				1
Bécassine des marais	401	120		1													80	200						
Bécasseau variable	60																							60
Total Limicoles	8 540																							
Goéland argenté	355					D115			1	D4	D230							5						
Goéland brun	1 733					D70			3	D500	D1160													
Mouette rieuse	12 711		60	(100)		D460	D480			D1600	D10000					(50)	(25)			(10)				
Goéland sp.	45					D45																		
Total Lariés	14 844																							
Busard des roseaux	8				1																	1		6
Total Rapaces	8																							
<b>TOTAL</b>	<b>28 213</b>																							
Total par site élémentaire		452	175	1 350	464	887	532	51	291	2 264	12 085	186	313	9	0	194	233	5 399	NC	71	NC	145		3 315
Nombre d'espèces	33	19	5	11	8	13	5	4	8	12	13	5	10	4		11	9	15		5		11		23

Janvier 2000		LOIRE AMONT						
Espèce	Total	Loire Amont de Nantes au Fresne	Grand Prée de Varades	Marais de Grée	Marais de Goulaine	Mazerolle - Petit-Mars	Erde de Nantes à Sucé-sur-Erdre	Hors sites
Plongeon catmarin	1	1						
Total plongeurs	1							
Grèbe castagneux	1					1		
Grèbe huppé	29	11		2	10	2	4	
Total Grèbes	30							
Grand Cormoran	694	3D 414			(2)	D 280		
Total Cormorans	694							
Héron cendré	33	3		6	5	15	3	1
Héron garde-bœuf	2	2						
Total Échassiers	35							
Cygne tuberculé	32	1		3	1	25	2	
Tadorne de Belon	6	3		1			2	
Canard mandarin	55						55	
Canard siffleur	725			360		365		
Canard chipeau	79				7	72		
Sarcelle d'hiver	1 608	5				1 530	73	
Canard colvert	1 517	100			2	1 143	248	24
Canard pilet	95			3		92		
Canard souchet	36					36		
Canard sp.	12						12	
Fuligule milouin	1 127			300	1	826		
Fuligule morillon	8					8		
Total Anatidés	5 300							
Râle d'eau	32				17	15		
Poule d'eau	178				9	40	116	13
Foule macroule	2 759	5		550	511	1 500	175	18
Total Rallidés	2 969							
Vanneau huppé	29 500	16 500		8 000		5 000		
Pluvier doré	3 000	3 000						
Courlis cendré	6			6				
Bécassine des marais	124					120		4
Total Limicoles	32 630							
Goéland argenté	300					300		
Goéland leucopnée	7					7		
Goéland brun	600					600		
Goéland marin	1	1						
Mouette rieuse	9 102	1 500		100	2	7 500		(12)
Total Laridés-Sternidés	10 010							
Busard des roseaux	22				2	20		
Busard St-Martin	2					2		
Total Rapaces	24							
<b>TOTAL</b>	<b>51 693</b>							
Total par site élémentaire		<b>21 546</b>		<b>9 331</b>	<b>569</b>	<b>19 499</b>	<b>690</b>	<b>72</b>
Nombre d'espèces	31	14		11	12	24	9	6



Janvier 2000		LOIRE AVAL								
Espèce	Total	Lac de Beaulieu à Couéron	Prairies de Couéron et St-Etienne	Réserves des Baraons et Fluviaie	Réserve du Massereau	Îles Nord de la Marinière	De Donges-Est à Cordemais	Réserve Maritime de l'Estuaire	Prairies de Montoir et Liberge	Hors sites
Grèbe castagneux	5	4								
Grèbe huppé	6	5						1		
Total Grèbes	11									
Grand Cormoran	(D163) 241	(17)	(3)	D 163				72	6	
Total Cormorans	241									
Héron cendré	74	10	7	1	14		38		4	
Grande Aigrette	1						1			
Aigrette garzette	(D297) 297		(27)		D 297		(185)		(2)	
Aigrette gardebœuf	(D31) 31				D 31					
Ibis sacré	(D22) 22				D 22					
Cigogne blanche	2		2							
Total Echassiers	427									
Oie cendrée	369				17		44	308		
Cygne tuberculé	1				1					
Tadorne de Belon	873						166	703	4	
Canard siffleur	1 128	1		151	56			920		
Canard chipeau	190				153			37		
Sarcelle d'hiver	8 782	4		978	6 590			1 210		
Canard colvert	1 997	100		136	621			1 080		60
Canard pilet	844				18			826		
Canard souchet	531	35		2	176			318		
Fuligule milouin	6	5			1					
Fuligule morillon	2				2					
Total Anatidés	15 152									
Râle d'eau	1							1		
Poule d'eau	15	1	1		3		2		8	
Foulque macroule	1 533	210		34	1 289					
Total Rallidés	1 549									
Huitrier pie	565							565		
Avocette	678							678		
Vanneau huppé	4 566		2 500	16	1 850		150		50	
Pluvier doré	517		500		17					
Pluvier argenté	315							315		
Grand Gravelot	2							2		
Barge à queue noire	72							72		
Barge rousse	11							11		
Courlis cendré	243							243		
Chevalier culblanc	6			1			1	4		
Chevalier guignette	5							5		
Bécasse des bois	2									2
Bécassine des marais	3			3						
Bécasseau sanderling	3							3		
Bécasseau minute	5							5		
Bécasseau variable	6 440			140				6 300		
Total Limicoles	13 433									
Goéland argenté	67	2		14				51		
Goéland leucopnée	1				1					
Goéland brun	3							3		
Goéland marin	3							3		
Mouette rieuse	682	40	5				346	291		
Total Laridés-Sternidés	756									
Busard St-Martin	1							1		
Busard des roseaux	26		2		3		14	4	3	
Faucon pèlerin	2								2	
Total Rapaces	29									
<b>TOTAL</b>	<b>31 169</b>									
Total par site élémentaire		<b>434</b>	<b>3 047</b>	<b>1 478</b>	<b>11 326</b>		<b>947</b>	<b>14 032</b>	<b>79</b>	<b>62</b>
Nombre d'espèces	47	13	9	12	22		10	29	8	2

Janvier 2000	SUD LOIRE										Grand-Lieu
Espèce	Total	Côte de Prétailles à Bourgneuf	Côte de Prétailles à St-Brevin	Marais de Machecoul et Bourgneuf	Marais de Giguennais à St-Père	Marais de Vue et de l'Acheneau	Etangs de Pornic et St-Michel	Bords de Sèvre et Maine, Clisson	Marais de Haute-Perche	Hors sites	
Plongeon imbrin											1
Total plongeurs	0										1
Grèbe castagneux	10			6		4					56+
Grèbe huppé	23		4	2		14					210
Grèbe à cou noir										3	30
Grèbe sp.	2		2								
Total Grèbes	35										296
Grand Cormoran	44		(25)	44		(28)		(9)		(2)	D 320
Total Cormorans	44										320
Héron cendré	131	D 2		63		49	1	8		8	50+
Grande Aigrette	5					2					27
Aigrette garzette	(D 250) 250	D 250	(7)	(68)		(28)					1
Héron garde-bœuf	44			23		(15)				21	15
Cigogne blanche	1			1							
Ibis sacré	(D 30) 30	D 30		(10)							
Ibis faicinel	0										1
Total Echassiers	461										94
Oie cendrée	8					8					51
Bernache cravant	18		18								
Cygne tuberculé	47			47							12
Tadorne de Belon	193	16		176		1					4
Canard siffleur	260			1		259					1 642
Canard chipeau											949
Sarcelle d'hiver	1 121			1 100		21					3 185
Canard colvert	557			280		204				73	3162+
Canard pilet	20					20					88
Canard souchet	119			18		101					5 879
Fuligule milouin	44			30		12				2	3 235
Fuligule nyroca											1
Fuligule morillon	11			6		3				2	242
Fuligule milouinan	167		154	13							2
Macreuse noire	28	1	27								1
Carrot à œil d'or											11
Harle piette											4
Harle huppé	1			1							
Erismature rousse											55
Total Anatidés	2 594										18 523
Râle d'eau											1+
Poule d'eau	377			282		59		15		21	1+
Foulque macroule	1 121			874		107	10			130	11 996
Total Rallidés	1 498										11998+
Huitrier pie	198	110	88								
Avocette	985	950		35							
Vanneau huppé	7 295			2 620		3 450		350		875	140
Pluvier argenté	200	200									
Grand Gravelot	310	21	289								
Barge à queue noire	200	200									
Barge rousse	14			14							
Courlis cendré	55	40		15							
Chevalier culblanc	39			3		36					
Chevalier guignette											1
Chevalier sp.	1		1								
Tournepie	12		12								
Bécasse des bois	1										
Bécassine des marais	17			9		8		1			200+
Bécasseau sanderling	38		38								
Bécasseau variable	14 506	4 018	10 088			400					
Total Limicoles	23 871										341+
Goéland cendré	35	35									D 600
Goéland argenté	353	163	178							12	D 400
Goéland leucophée											1
Goéland brun	14	13	1			(15)					D 700
Goéland marin	1		1								
Mouette rieuse	1 529	13	32	980		(1728)	110	15		379	D 13500
Mouette pygmée											4
Total Laridés-Sternidés	1 932										15 205
Pygargue à queue blanche											1
Busard des roseaux	39			39							150+
Busard St-Martin	1			1							2
Faucon pèlerin											4
Faucon émerillon											1
Hibou des marais	1			1							
Total Rapaces	41										158+
Guillemot de Troil	1		1								
Total divers	1										

# COMITÉ D'HOMOLOGATION DÉPARTEMENTAL LOIRE-ATLANTIQUE

## RAPPORT 1999

Par Alain GENTRIC

### 1. OBSERVATIONS SOUMISES À HOMOLOGATION DÉPARTEMENTALE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1999, certaines observations sont soumises à homologation départementale. Pourquoi ? Tout comme pour les observations soumises à homologation nationale, il s'agit simplement de valider le bien-fondé de données sortant un peu trop de l'ordinaire départemental (et il en arrive régulièrement !) et de garantir ainsi la rigueur scientifique de notre bulletin Spatule aux yeux de la communauté ornithologique, actuelle ou à venir. La plupart des associations départementales ou régionales ont adopté la même démarche.

#### Concrètement, quelles observations ?

- certaines espèces rares dans le département (Crave à bec rouge, Petit-duc...) ou en dehors du littoral (Cormoran huppé...), et ne relevant pas du CHN,
- certaines espèces ou sous-espèces délicates à identifier en raison de confusions avec des espèces voisines (Plongeon arctique, Puffin des Anglais, Fuligule milouinan ...),
- certaines espèces encore jamais notées dans le département, mais susceptibles d'être contactées tôt ou tard comme cela est déjà arrivé dans les départements voisins (Rousserolle verderolle, Martinet à ventre blanc...),
- plus toute observation d'espèces migratrices à une date nettement en dehors de leur calendrier normal de présence dans le département (Huppe en janvier, Faucon émerillon en juillet...).

Voir pages suivantes  
la liste des espèces soumises à  
homologation départementale  
et le calendrier de présence des  
espèces non sédentaires

#### Que faut-il faire ?

Tout simplement, au verso de la fiche sur laquelle il rapporte normalement son observation, l'observateur décrit en quelques lignes ce qui a été réellement vu sur le terrain. On insistera surtout sur les caractères qui ont permis d'éliminer les espèces voisines ou sosies. Un dessin, même maladroit, est souvent très parlant. Des photos, et pourquoi pas des enregistrements vidéos ou sonores, peuvent être joints. En tout cas, c'est cette description qui permettra la validation de l'observation, donc elle est à rédiger soigneusement.

#### Qui tranche ?

Le Comité d'Homologation Départemental (CHD), qui comprend une dizaine d'observateurs aguerris aux pièges de l'ornithologie : le CHD se prononce sur la description qui lui est fournie, et sur cette seule description. Il a un fonctionnement démocratique sous la responsabilité du CA de la LPO-44, il publie chaque année dans Spatule le compte-rendu de ses activités. Cette nouvelle disposition n'est pas à prendre comme une mesure répressive (loin de nous toute idée de censure) mais au contraire comme une incitation à la rigueur scientifique : ne suis-je pas allé trop vite dans ma détermination ? ai-je bien regardé tous les détails diagnostiques de l'oiseau ? suis-je sûr d'avoir éliminé toutes les espèces voisines ? n'ai-je pas pris mes désirs pour la réalité ? C'est comme cela que l'on progresse, que l'on soit débutant ou expérimenté.

La philosophie générale étant d'avoir des données fiables et étayées, tout en évitant la lourdeur de fiches spécifiques à rédiger en plus.

#### Composition du CHD 44

A la création du comité : Joël BOURLÈS, Fabien DORTEL, Stéphane DULAU, Alain GENTRIC (secrétaire), Didier MONTFORT, Jo POURREAU, Didier RABOIN, Sébastien REEBER. Se sont joints ensuite Jean-Luc DOURIN et Jean-Luc TRIMOREAU.

### 2. RAPPORT 1999 (observations comprises entre le 1.09 et le 31.12.1999)

37 fiches ont été examinées par le tout nouveau CHD 44. Elles concernent :

- 10 espèces soumises à homologation départementale : Plongeon arctique, Puffin majeur, Puffin fuligineux, Fuligule milouinan, Pygargue à queue blanche, Sterne caspienne, Sterne arctique, Guifette leucoptère, Pouillot véloce *abietinus*, Linotte à bec jaune ;
- 9 espèces observées à des dates en dehors de leur calendrier normal de présence : Canard siffleur, Harle huppé, Courlis corlieu, Guifette moustac, Martinet noir, Tourterelle des bois, Rousserolle effarvate, Pouillot siffleur, Bruant des neiges.

À l'exception de 2 fiches refusées pour description insuffisante (Pouillot siffleur, 14.09, St-Herblain et Linotte à bec jaune, 3.10, Batz-sur-Mer), l'ensemble de ces observations a été validé. Elles sont incluses dans la chronique ornithologique de Loire-Atlantique : année 1999.